SOLIDARITÉ AVEC LE JEUNE DISPARU

Marche à Azazga, hier

Une marche a eu lieu, hier, samedi, dans la ville d'Azazga. Les citoyens qui y ont pris part ont répondu à l'appel lancé la veille par la coordination des comités de village de la région d'Azazga, sise à quarante kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, afin d'exprimer leur solidarité avec la famille de Saïd Djennad. Celui-ci est un jeune étudiant, âgé de vingt-trois ans et qui n'a pas donné signe de vie depuis le 13 juillet dernier. Jusqu'à hier, personne dans l'entourage du disparu ne connaissait les raisons de son absence prolongée. Après avoir attendu six jours, sans qu'aucune nouvelle ne filtre au sujet de l'étudiant, les habitants de la région ont décidé de se manifester au moins pour apporter à leur manière un soutien à la famille du jeune Saïd. La marche a démarré à onze heures du siège de l'Assemblée populaire communale d'Azazga et s'est ébranlée jusqu'au siège de la daïra. Les commerçants de la ville ont baissé rideau au moment du déroulement de la manifestation. Il y a lieu de rappeler que cette marche se tient au moment où dans une autre région de la même wilaya, à savoir Ath Z'menzer, on est toujours sans nouvelles d'Amar Gada, un ancien émigré de soixante-dix ans ayant fait l'objet d'un kidnapping lundi dernier.

Aomar Mohellebi

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Dimanche 20 juillet 2014 - **www.lecourrier-dalgerie.com** - N°3161 - 11e année

AGRESSION ISRAÉLIENNE CONTRE GHAZA

Lourd bilan de la folie meurtrière d'Israël

P 2

LA COMMANDE A COÛTÉ 152 MILLIONS DE DOLLARS

Air Algérie acquiert deux Boeing 737 nouvelle génération

Lire en page 3

Ph : DR

DOSSIER ÉCONOMIQUE

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

L'application des mesures s'impose

PP 4 & 5

● LES PROFESSEURS DES LYCÉES TECHNIQUES LANCENT LEUR ÉNIÈME APPEL

Pour la révision du statut

P 3

AGRESSION ISRAÉLIENNE CONTRE GHAZA

Lourd bilan de la folie meurtrière d'Israël

Alors que les condamnations de l'agression israélienne contre Ghaza sans défense se multiplient, à l'exception des alliés inconditionnels de l'entité sioniste, la situation ne cesse de se dégrader en raison de la poursuite, pour le 12e jour consécutif, des agressions israéliennes sur cette enclave palestinienne faisant plus de 300 martyrs palestiniens, et provoquant le déplacement de plus de 40 000 personnes.

Ph : DR

Au total, 316 Palestiniens, dont de nombreuses femmes et enfants, sont tombés en martyrs, depuis le début, le 8 juillet, de l'offensive israélienne qui a également fait plus de 2 280 blessés palestiniens. Selon le Centre palestinien pour les droits de l'Homme, basé à Ghaza, les civils représentent plus de 80% des victimes des agressions israéliennes, les plus meurtrières, depuis celles de décembre-janvier 2008-2009, qui avaient coûté la vie à 1 400 Palestiniens. De plus, le nombre de déplacés a presque doublé en 24 heures, pour atteindre 40 000 personnes, selon l'agence de l'Onu dans cette bande de terre de 362 km2 où s'entassent dans la misère 1,8 million d'âmes soumises à un strict blocus israélien depuis plus de huit ans. Du fait de l'offensive barbare de l'occupation israélienne, quelque 70% des secteurs de la bande de Ghaza sont privés d'électricité, selon les autorités locales. «Toutes les lignes avec Israël ont été coupées. Nous ne recevons pas d'électricité d'Israël. D'habitude nous recevons 120 mw. Aujourd'hui, c'est zéro», a déploré le directeur de l'Office de l'électricité à Ghaza, Fathi Cheikh Khalil. Par ailleurs, préoccupé par la situation explosive à Ghaza, le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, s'est décidé, enfin, a agir et était attendu hier dans la région, pour aider, «à mettre fin à la violence et à trouver une solution» au conflit, selon le secrétaire général pour les affaires politiques, Jeffrey Feltman.» Le secrétaire général est prêt à jouer son rôle (dans un règlement pacifique)», a-t-il déclaré. Dans sa réaction au lancement, jeudi soir, par Israël de l'offensive terrestre à Ghaza, Ban «redoute que l'assaut terrestre israélien n'aggrave encore un bilan humain, déjà consternant», a dit Feltman. Dans le même contexte, le président palestinien, Mahmoud Abbas, qui s'est vu reproché son inaction a estimé que l'offensive terrestre israélienne «va causer davantage d'effusion de sang» et compliquer les efforts» pour mettre fin au conflit dans la bande de Ghaza. Par ailleurs, Abbas a adressé une lettre à la Suisse, en tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève afin d'organiser une conférence d'urgence sur la situation à Ghaza. De nombreux pays continuent d'exprimer leur inquiétude, quant à la dangereuse escalade israélienne à Ghaza, notamment après le lancement de l'offensive terrestre. Pour l'Algérie, l'intervention militaire terrestre lancée par l'armée d'occupation «est une dangereuse fuite en avant qui traduit le peu de cas que fait l'agresseur israélien des appels incessants de la communauté internationale à l'apaisement et à l'arrêt des attaques contre le peuple palestinien, sans défense», selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.» Cette nouvelle escalade, outre le fait qu'elle a ôté la vie à des centaines de civils innocents et terrorisé une population qui ne demande qu'à vivre en paix, est de nature, compte tenu des tensions qui caractérisent le contexte régional, à imposer de nouveaux défis à la question globale de la paix et de la sécurité dans la région du Moyen-Orient et dans le monde», a affirmé le communiqué du MAE. Pour sa part, l'Égypte a dénoncé «l'escalade» israélienne à Ghaza et souligné que l'offensive terrestre comme les raids aériens «ne font qu'aggraver la situation et n'aident pas Israël à assurer sa sécurité», a dit un porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères. Dénonçant un «bilan humain extrêmement lourd» à Ghaza, Paris a, de son côté, estimé par le biais du ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, qu'un cessez-le-feu était «urgent et impérieux» dans l'enclave palestinienne.L'Union européenne (UE) s'est dite elle aussi «très préoccupée» par «l'escalade» à Ghaza et a appelé à un cessez-le-feu «immédiat».L'Espagne a «déploré» l'opération terrestre israélienne dans la bande de Ghaza et appelé au «respect scrupuleux de la vie des civils et des installations publiques comme les écoles et les centres de santé», selon le ministère des Affaires étrangères. Dans d'autres pays, comme la Bosnie ou la Turquie, des manifestations de solidarité au peuple palestinien ont été organisées, vendredi, pour dénoncer l'agression israélienne. À Paris, une manifestation de soutien aux Palestiniens et à Ghaza a été interdite, dans un parti pris flagrant en faveur d'Israël et au moment où de plus en plus est dénonce l'alignement de la France sur les positions d'Israël.

Mokhtar B.

Le PT et l'UGTA préparent des actions de solidarité

Le Parti des travailleurs (PT) prépare, en concertation avec le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, des actions de solidarité avec la population de Ghaza, victime d'une agression israélienne barbare, a indiqué samedi la secrétaire générale de ce parti, Louisa Hanoune. «Nous sommes en concertation avec Abdelmadjid Sidi Saïd en vue de préparer des actions populaires, afin de venir en aide aux Palestiniens de Ghaza», a-t-elle déclaré lors d'une intervention au second jour de l'université d'été du PT. Rappelant que le Croissant-Rouge algérien (CRA) est «en train d'activer pour venir en aide à la population de Ghaza», Mme Hanoune a émis le souhait de voir le champ de l'action de solidarité s'élargir et englober d'autres acteurs de la société civile. D'autre part, Mme Hanoune a relevé que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, était «disposé» à «étudier toutes les propositions concernant les formes de soutien à apporter aux Palestiniens de Ghaza, y compris les manifestations publiques». La secrétaire générale du PT, qui a précisé avoir eu une «conversation téléphonique» avec le Premier ministre, a indiqué avoir demandé à son interlocuteur que «soient assurées les mesures de sécurité devant encadrer ce type d'actions de solidarité». Elle a ajouté que le gouvernement «n'a aucune intention d'interdire des manifestations publiques de soutien aux Palestiniens, dès lors qu'il les avait autorisées par le passé».

Tractations politico-diplomatiques pour un cessez-le-feu

Le sionisme israélien continue son offensive barbare contre les palestiniens, notamment ceux de Ghaza, lesquels continuent, outre d'être visés par les frappes aériennes, sont depuis jeudi la cible de l'offensive terrestre limitée, car incapable de réoccuper Ghaza, depuis son retrait en 2005, de ce territoire. La résistance palestinienne continue, de son côté d'imposer une riposte soutenue à l'agression israélienne, notamment sur le plan politique.

En affirmant qu'elles se sont préparées à toutes les éventualités, les factions de la résistante palestinienne lancent un message d'avertissement à l'occupant israélien qui accentue ses crimes contre les palestiniens, depuis son offensive terrestre contre Ghaza. L'armée sioniste, qui faut-il rappeler «Tshal» signifie «armée de défense», or depuis l'occupation en 1948 de la Palestine, cette armée n'a été qu'une machine de guerre offensive, vient par son agression contre Ghaza, le démontrer et ce pour la énième fois. Ce qui ne semble pas être une source d'inquiétude pour ses alliés, notamment Washington et Paris qui accélèrent la cadence de leur action politico-diplomatique de soutien à Israël. Au cours de la tenue de la réunion du Conseil de sécurité sur Ghaza, vendredi, sans aboutir à un quelconque résultat, la représentante permanente des États-Unis a soutenu sans surprise d'ailleurs, que l'agression israélienne contre Ghaza, «rentre dans le cadre du droit d'Israël à se défendre». Propos qui encore une fois renseigne sur la teneur de la démarche de son collègue au département américain des Affaires étrangères, John Kerry qui manœuvre auprès de ses partenaires dans la région, notamment ceux de Turquie et du Qatar appelés à jouer un rôle pour un cessez-le-feu, dont les contours profiteront à Israël. Le précédant certes mais dans le même sens, son homologue français, Laurent Fabius, après avoir rencontré les responsables égyptiens, initiateurs d'un plan de cessez-le-feu, lequel a été refusé par la résistance palestinienne, Fabius voudrait voir le Qatar et Ankara jouer un rôle pour un cessez- le-feu , entre palestiniens et israéliens. Rappelons qu'au plus fort du début des bombardements israéliens sur Ghaza, le président François Hollande avait affirmé son « soutien inconditionnel à Israël » qui selon le président français « a le droit de se défendre contre les tirs de roquettes ». Déclaration qui constitue la toile de fond de la mission politico-diplomatique de Laurent Fabius, le conduisant vendredi au Caire, pour être ensuite attendu à Ankara et en Israël. Sur un autre plan, cette fois ci sur le terrain des opérations militaires, face aux attaques terrestres, aériennes et maritimes de l'armée israélienne contre Ghaza, la résistance dans sa riposte, à ce jour, outre qu'elle a bouleversé les prévisions d'Israël, l'a surprise à plus d'un titre. Par cette nouvelle agression sur Ghaza, Israël a réussi à faire rediriger la boussole de l'opinion régionale, absorbée par les conséquences des évènements appelés « printemps arabe » vers la Palestine et vers la justesse de la cause de la lutte contre toute colonisation et occupation, dont celle des terres palestiniennes. L'armée sioniste sous le poids historique que lui a causé la difficulté depuis son occupation de la Palestine, la région de Ghaza, ne risque pas d'aller sur la voie des réoccupation, ni engager un opération militaire de grande envergure sur cette terre palestinienne. L'objectif escompté par son agression depuis le début à ce jour, est selon les responsables israéliens, la destruction des tunnels à Ghaza, par lesquels, les Palestiniens résistent et respirent. Certes, un grand nombre seront démolis et d'autres échapperont aux plans israéliens, sans aucun doute, comme l'enseignent les leçons de l'Histoire. Pour ne citer, à ce propos, que la défaite des soldats américains, pris au piège dans leur guerre contre les vietnamiens, lesquels dans leur résistance se sont appuyés sur les tunnels creusés et notamment l'effet de surprise contre l'ennemi américain, lui infligeant une défaite cuisante.

Karima Bennour

LA COMMANDE A COÛTÉ 152 MILLIONS DE DOLLARS

Air Algérie acquiert deux Boeing 737 nouvelle génération

La Compagnie publique Air Algérie vient de débloquer près de 152 millions de dollars, pour l'achat de deux nouveaux avions, auprès du constructeur aéronautique américain Boeing. Cette opération permettra, selon les responsables de la Compagnie, de renforcer la flotte d'Air Algérie.

Ph : DR

Signalons que le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait souligné, jeudi dernier, la nécessité pour la Compagnie aérienne Air Algérie de consentir plus d'efforts, afin d'améliorer les performances économiques, notamment à travers l'augmentation du taux de remplissage de ses avions. En effet, le contrat a été signé, le 16 juillet dernier, a précisé le P-DG d'Air Algérie. «Le 737-700C fournira à notre flotte plus de flexibilité et va améliorer notre capacité à transporter des marchandises sur des dessertes importantes». Pour sa part, le vice-président des ventes pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes de Boeing, Van Rex Gallard, a soutenu qu'«avec un réseau de dessertes en expansion, associé à la croissance du marché du fret en Afrique du Nord, le 737-700C offre à Air Algérie la flexibilité nécessaire pour maximiser ses recettes à travers ses deux opérations de passagers et de fret». le même responsable a ajouté que «Boeing est fier du partenariat qu'elle a établi avec Air Algérie, au cours des cinq dernières décennies, et est déterminé à veiller à ce que la Compagnie continue de prospérer grâce à l'utilisation de notre gamme d'avions exceptionnels». Sur le site de l'avionneur Boeing est mis en exergue, les avantages qu'offre le type d'appareil commandé par Air Algérie, en soulignant que «le 737-700C est un dérivé du 737-700 avec des ailes renforcées, une porte cargo du pont principal et un système de manutention de marchandises dans le plancher» et que «le 737-700C peut transporter jusqu'à 140 passagers, alors que la disposition tout-cargo fournit jusqu'à 40 000 livres (18 200 kg) de capacité». Il faut dire, au passage, que la Compagnie publique Air Algérie assure 40 destinations en Afrique, Asie, Europe, Amérique du Nord et le Moyen-Orient. Elle possède également une flotte de 17 Boeing 737-800 et cinq 737-600. Pour rappel, le ministre des Transports, Amar Ghoul, a souligné, jeudi dernier, la nécessité pour la Compagnie aérienne Air Algérie de consentir plus d'efforts pour améliorer les performances économiques, notamment à travers l'augmentation du taux de remplissage de ses avions.

Répondant à une question orale, à l'Assemblée populaire nationale (APN), Ghoul a expliqué que l'objectif actuel d'Air Algérie était de porter le taux de remplissage de ses avions, de 66% actuellement, à 70/75%, avant d'atteindre progressivement les standards internationaux qui fixent ces taux entre 80 et 90%. Selon le ministre, ce taux s'est «nettement amélioré», ces dernières années, mais reste «insuffisant» pour une meilleure rentabilité. Dans ce sillage, le ministre a jugé nécessaire d'augmenter le nombre de voyageurs de première classe et de la classe affaires pour atteindre ces objectifs. Il a aussi recommandé de diversifier les offres promotionnelles, notamment en proposant des billets moins chers, quelques heures avant le décollage de l'avion.

Amira Louni

SEUL, MOULOUD HAMROUCHE SEMBLE BRAVER LES AFFRES DU RAMADHAN

Torpeur chez les politiques

Hormis la conférence de presse de Mouloud Hamrouche, animée à Béjaïa, au début du mois de Ramadhan, celles du président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderzak Makri et la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, aucun signe d'une vie politique. La classe politique, comme à son accoutumée, est entrée en hibernation. Aucune ombre d'une activité politique, durant ce mois de Ramadhan. Un climat de morosité a envahi l'atmosphère politique. Pourtant, la classe politique nous a habitués à des conférences-débats et autres initiatives politiques, en ce mois de Ramadhan, c'est la morosité totale. La classe politique est mise sous le mode «attente». Ni la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD), ni l'Alliance nationale pour le changement (ANC) n'ont donné signe de vie durant ce mois de juillet. À dire vrai, le politique a été éclipsé par le la participation de l'Algérie en Coupe du monde bien avant le début du mois de Ramadhan. Même les raids israéliens contre Ghaza n'ont pas fait réagir la classe politique, y compris les partis de la mouvance dite nationaliste, qui font de la défense de la Cause palestinienne une constante dans leurs programmes. Dans ce climat de morosité, Mouloud Hamrouche occupe, à lui seul, la scène politique. L'ex-chef du gouvernement sous Chadli multiplie les initiatives. Au début du mois de Ramadhan, il a été l'hôte de la ville de Béjaïa où il avait animé une conférence de presse pour annoncer une série de propositions de sortie de crise. Vendredi, il a été à Constantine où il a animé une conférence de presse pour prêcher sa visions des choses. Celui qu'on nomme le père des réformes politiques a mis en garde contre le pouvoir politique qui s'entête, selon lui, à refuser tout changement.

Or, l'Algérie vit une crise politique sans précédent a-t-il encore mis en garde. Mouloud Hamrouche prône le changement radical. Avec ses sorties médiatiques, l'ex- chef du gouvernement se démarque des initiatives menées par plusieurs partis politiques dans le cadre de la CNCD et l'ANC. Il prône le consensus national autour d'un projet politique pour transcender cette crise politique qui s'inscrit dans la durée. Une initiative dans laquelle l'armée est appelée à jouer un rôle clé.

H. Naït Amara

SONATRACH

Investissement de 42 mds de dollars sur 5 ans dans l'amont pétrolier et gazier

Le groupe Sonatrach va investir 42 milliards (mds) de dollars dans l'amont pétrolier et gazier pour augmenter sa production à 225 millions de Tep (Tonnes équivalent pétrole) en 2018, a appris l'APS, samedi, auprès du groupe Sonatrach. Le groupe va mobiliser plus de 100 mds de dollars pour son plan de développement à moyen terme 2014-2018, dont 42 mds de dollars seront consacrés au développement de plusieurs gisements pétroliers et gaziers, a indiqué une source au sein de Sonatrach. La part du gaz naturel représente un montant de plus 22 mds de dollars sur la période 2014-2018. Le programme d'investissement de Sonatrach à moyen terme vise en priorité à élargir la base des réserves et à augmenter la capacité de production du groupe, a-t-on relevé de même source. Sonatrach s'attend à un redressement de sa production primaire des hydrocarbures en 2018, après un repli amorcé en 2010, selon des prévisions chiffrées du groupe pétrolier rendues publiques récemment. Le groupe va renouer grâce à la mise en service de plusieurs projets pétroliers et gaziers avec ses niveaux de production atteints avant 2010. En 2008, sa production des hydrocarbures avait atteint 232 millions de Tep avant de retomber à 214 millions de Tep en 2010 et à 205,8 millions de Tep en 2011, puis à 194,5 millions de Tep en 2012. Au titre de ce plan, la production de Hassi Messaoud, plus grand champ pétrolier du pays sera maintenue à 400 000 barils/jour, grâce à des projets de récupération tertiaire et de boosting de production prévus à cet effet. Concernant la production gazière, le groupe table déjà sur une récupération supplémentaire de 400 milliards de m3 de gaz naturel du champ de Hassi R'mel, un mega gisement en production depuis 1956. Pour les cinq prochaines années, Sonatrach prévoit l'entrée en production des champs Tinhert à Illizi (24 millions de m3/jour), Hassi Bahamou et Hassi Mena (21 millions de m3/jour), Touat à Adrar (12 millions de m3/jour), Reggane (12 millions de m3/jour) et le projet Timimoun (5 millions de m3/jour).

LES PROFESSEURS DES LYCÉES TECHNIQUES LANCENT LEUR ÉNIÈME APPEL

Pour la révision du statut

Les professeurs des lycées techniques déplorent le désengagement du ministère de l'Éducation nationale, quant à la prise en charge de la plateforme de leurs revendications. Cette catégorie d'enseignant a pour principale doléance «la revalorisation de son statut». Dans un communiqué rendu public, hier, le comité national des professeurs technique des lycées techniques a dénoncé «la conduite irresponsable de la tutelle ministérielle». Selon le comité, le ministère de l'Éducation nationale n'aurait pas changé de position, s'agissant la révision du statut des professeurs des lycées techniques, contrairement à ce qu'il aurait promis sous les menaces de grèves. «Nous regrettons la non-prise au sérieux de notre dossier par les instances concernées», lit-on dans le document. La commission représentant cette catégorie d'enseignant, abusée par les réponses négatives de la tutelle poursuit que «les droits des professeurs des lycées techniques ont été bafoués». Ces derniers, ajoute-t-on dans le communiqué «sont privés de promotions en faction de leur ancienneté et de reclassement d'échelon correspondant à leur qualification».

Dans le même cadre d'idées, la commission en question indique que l'instruction délivrée par le ministère de l'Éducation le 6/7/2014, à l'issue d'une rencontre avec les représentants du ministère des Finances et la direction nationale de la Fonction publique, confirme la non-reconnaissance du certificat d'aptitude professionnelle de l'enseignement secondaire et technique (Capes/Capest). D'autant plus que «la tutelle n'a également pas respecté ses obligations face aux syndicats qui ont demandé la promotion de professeur de l'enseignement technique au poste de professeur d'enseignement secondaire. Sans parler de l'écart de rémunération entre les enseignants du technique et leurs collègues du même cycle, déplore la commission, qui a souligné que la plupart d'entre eux sont partis en retraite, alors que leur situation reste toujours en suspens. Même situation pour ceux installés entre 1990 et 2008, qui sont privés de promotion suite au blocage, depuis 18 ans, du concours professionnel d'évolution de carrière que stipule le texte 49-90. À cet effet, les professeurs des lycées techniques soulignent qu'ils restent accrochés à leur revendication et assurent qu'il s'agit bien d'un règlement de situation, et non pas de mise à niveau ou de promotion. «L'inclusion au grade de professeur de l'enseignement secondaire sans restriction ni réserve, et ce, depuis la promulgation de la loi de base du 8-315, ainsi que leur promotion dans des postes nouvellement créés de la même sorte que les enseignants du secondaire» figurent les principales doléances de ladite commission qui lance un appel à tous les syndicats du secteur pour soutenir sa cause

Ania Naït Chalal

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

L'application des mesures s'impose

On ne cessera jamais de parler du phénomène des intoxications alimentaires pendant chaque saison estivale. On parle de phénomène car la situation est de plus en plus grave, et ce, devant les cas de décès enregistrés. La question nous mène également à évoquer celle de la protection du consommateur.

Ph : Archives

Les mesures de contrôle se multiplient mais les campagnes de sensibilisation sont de moins en moins présentes. Pour l'instant, c'est le ministère du Commerce qui ouvre le bal des mesures, alors que plusieurs institutions et départements sont normalement concernés par ce problème, y compris les collectivités locales. D'ailleurs, en prévision de la saison estivale, le ministère du Commerce a élaboré et mis en place un dispositif de suivi de l'approvisionnement des citoyens en produits de large consommation ainsi qu'un dispositif national et local de contrôle de la qualité et de la conformité des produits mis sur le marché. Ce dispositif vise d'une part, à veiller sur la régularité de l'offre et des approvisionnement en produits de large consommation et d'autre part de lutter contre la prolifération de certaines pratiques illicites et frauduleuses susceptibles de porter atteinte à la santé, à la sécurité et aux intérêts matériels des consommateurs.

C'est ainsi que les actions retenues, au titre de la période considérée, s'orientent essentiellement vers la surveillance accrue des unités de production afin de s'enquérir des conditions de fabrication des produits alimentaireset du respect des règles d'hygiène et de salubrité, le renforcement du contrôle aux frontières des produits alimentaires importés pour s'assurer de leur conformité aux spécifications réglementaires les concernant, notamment celles relatives à la composition, à la l'étiquetage informatif du consommateur, au respect de la chaîne du froid, aux conditions de transport et de présentation à la vente et le contrôle des activités commerciales (restauration, débits de boissons, boulangeries, crèmeries, boucheries, poissonneries) et des produits sensibles (laits et dérivés, pâtisseries) mis sur le marché à l'effet de protéger le consommateur du risque des intoxications alimentaires durant la période des grandes chaleurs. Sans oublier le respect des prix réglementés des produits alimentaires de large consommation tels que le lait pasteurisé en sachets, la semoule ordinaire, l'huile de table raffinée, le sucre etc.

Le ministère du Commerce, à travers une campagne de sensibilisation, tient à informer que toutes les mesures nécessaires ont été prises par les pouvoirs publics à l'effet d'assurer un approvisionnement régulier du marché national et que les stocks actuellement disponibles couvrent largement les besoins spécifiques de la population, notamment durant le mois sacré de Ramadhan et la saison estivale. Ces mesures sont certes très importantes mais faudrait-il encore qu'elles soient appliquées sur le terrain. Aussi, selon les professionnels, les consommateurs sont les premiers concernés ;donc il faudrait multiplier les supports de campagnes afin de faire passer le message et d'arriver à toucher et le consommateur et le commerçant.

Ines B.

INFORMATION

La nouvelle loi en vigueur en novembre

La loi fixant les conditions et les modalités relatives à l'information du consommateur entrera en vigueur le 09 novembre 2014. Cette loi s'applique à tous les biens et services destinés à la consommation, quelle qu'en soit l'origine ou la provenance et fixe les dispositions garantissant le droit des consommateurs à l'information.

Elle aura pour incidence la prise en charge, sur les étiquettes, des nouvelles mentions obligatoires. Par exemple pour les bouteilles non gravées, la dénomination de vente de la denrée alimentaire ; la liste des ingrédients, la quantité nette exprimée selon le système métrique international ; la date de durabilité minimale ou la date limite de consommation ; les conditions particulières de conservation et /ou d'utilisation ; le nom ou la raison sociale, la marque déposée et l'adresse du fabricant, du conditionneur ou du distributeur ou de l'importateur lorsque la denrée est importée ; le pays d'origine et/ou de provenance lorsque la denrée est importée et le mode d'emploi et les précautions d'emploi au cas où leur omission ne permet pas de faire un usage approprié de la denrée alimentaire. Il est exigé également de mentionner les ingrédients, les denrées et leurs dérivés, provoquant des allergies ou des intolérances, utilisés dans la fabrication ou la préparation d'une denrée alimentaire et qui sont encore présents dans le produit fini, même sous une forme modifiée ; l'étiquetage nutritionnel ; le titre «alcoométrique volumique acquis» pour les boissons titrant plus de 1,2 % d'alcool en volume ; le terme «halal», pour les denrées alimentaires concernées ; l'indication du sigle d'irradiation des aliments, figurant à l'annexe III du décret, accompagné de l'une des mentions suivantes : «ionisée ou irradiée», lorsque la denrée alimentaire a été traitée par des rayonnements ionisants et ils doivent figurer à proximité immédiate du nom de l'aliment et l'identification du lot et/ou date de fabrication.

En cas de produits destinés à être réutilisés qui sont marqués de manière indélébile et qui, de ce fait, ne portent ni étiquette, ni bague, ni collerette, seules les mentions énumérées ci-après sont obligatoires, à savoirla dénomination de vente de la denrée alimentaire ; la liste des ingrédients ; les ingrédients et les denrées énumérés en Annexe II, et leurs dérivés, provoquant des allergies ou des intolérances, utilisés dans la fabrication ou la préparation d'une denrée alimentaire et qui sont encore présents dans le produit fini, même sous une forme modifiée ; la quantité nette ; la date de durabilité minimale ou la date limite de consommation ; l'étiquetage nutritionnel et le numéro de lot et/ou la date de fabrication. Il est à noter que les conditions d'apposition de l'étiquetage nutritionnel et de la mention «hallal» seront définies par des arrêtés complémentaires, leur application se fera une année après leur date de publication (ce qui signifie que cela interviendra après le 09 novembre 2014).

Par ailleurs, le prestataire de services doit mettre à la disposition du consommateur, de manière claire et non ambiguë le nom ou la raison sociale, l'adresse et les coordonnées du prestataire de services et les conditions générales applicables au contrat.

Il doit mentionner les frais de transport, de livraison et d'installation, les modalités d'exécution et de paiement, la durée de validité de l'offre et du prix de celle-ci, la durée minimale du contrat proposé, lorsqu'il porte sur la fourniture continue ou périodique du service, les clauses relatives à la garantie et les conditions de résiliation du contrat. Le décret stipule que toute information ou publicité mensongère susceptible de créer une confusion dans l'esprit du consommateur, est interdite et que tout manquement aux dispositions de ce décret est sanctionné par la loi de 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes.

I. B.

RÉPRESSION DES FRAUDES

6 600 infractions enregistrées en une semaine

Les services du contrôle économique et de la répression des fraudes relevant du ministère du Commerce ont effectué, au titre de la période allant du 22 au 29 juin 2014, un nombre de 29 500 interventions, ayant permis la constatation de 6 600 infractions et l'établissement de 6 300 procès verbaux à l'encontre de commerçants contrevenants et la proposition de fermetures de 543 locaux commerciaux pour diverses infractions.

En outre, ces interventions ont permis la mise au jour de transactions commerciales sans factures d'un montant de 601 millions de dinars et la saisie de marchandises d'une valeur de 15 millions de dinars. Aussi, il a été procédé au prélèvement de 397 échantillons à des fins d'analyse en laboratoire pour vérifier la qualité intrinsèque des produits mis en vente. En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, les agents de contrôle ont effectué 14 726 interventions au niveau des sphères de production de biens et services et de la distribution, notamment au niveau du commerce de détail.Ces interventions ont conduit à la constatation de 2 700 infractions aux règles de la qualité qui se sont traduites par l'élaboration de 2 600 procès verbaux d'infractions et la proposition de fermeture de 157 locaux commerciaux, ainsi que la saisie de 111 tonnes de produits non conformes ou impropres à la consommation d'une valeur de 6 millions de dinars. Les principales infractions constatées sont multiples. Il s'agit du défaut d'hygiène : 1 300 soit 49 % ; détention et mise en vente de produits impropres à la consommation : 374 soit 14 % ;absence d'autocontrôle: 167 soit 6%; défaut d'étiquetage : 160 soit 6% et détention et mise en vente de produits non-conformes : 56 soit 2%. En matière de contrôle des pratiques commerciales, les services concernés ont réalisé 14 776 interventions qui ont donné lieu à la constatation de 3 922 infractions sanctionnées par l'élaboration de 3 719 procès verbaux d'infractions à l'encontre des contrevenants et la proposition de fermeture de 386 locaux commerciaux pour diverses infractions.

En outre, ces interventions ont permis la mise au jour de transactions commerciales sans factures d'un montant de 601 355 249,30 DA et la saisie de marchandise d'une valeur 8 829 439,56 DA. Les principales infractions constatées sont réparties comme suit : défaut d'information sur les prix et les tarifs : 1 905 soit 48,57 % ; défaut de facturation : 288 soit 7,34 % ; défaut de registre de commerce : 330 soit 8,41 % ; opposition aux fonctions de contrôle: 71 soit 1.81 %.En outre, il y a lieu de signaler que les services de contrôle du ministère du Commerce ont engagé, en relation avec les associations de protection des consommateurs, des actions de sensibilisation ciblant les consommateurs et les opérateurs économiques.

Synthèse I. B.

DR MUSTAPHA ZEBDI, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION ET ORIENTATION DU CONSOMMATEUR ET SON ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA D'ALGER (APOCE) AU COURRIER D'ALGÉRIE :

«Le consommateur a besoin de plusieurs textes pour le défendre»

Le Courrier d'Algérie : le ministère du Commerce, comme à chaque saison estivale, annonce des mesures pour la protection des consommateurs. Il a d'ailleurs mis en place, récemment, un dispositif de suivi de l'approvisionnement des citoyens en produits de large consommation ainsi qu'un dispositif national et local de contrôle de la qualité et de la conformité des produits mis sur le marché. Qu'en pensez-vous ?

Mustapha Zebdi : Ce genre de dispositif est lancé chaque année et nous saluons cela car nous sommes également impliqués dans l'élaboration de ces mesures en se référant aux besoins des consommateurs. La sensibilisation est certes importante, comme les campagnes publicitaires etc. mais nous avons constaté une nette amélioration de la qualité des produits avec la diminution de l'informel. C'est une chose positive notée par les consommateurs mais au niveau de l'association que je dirige, il y a la nécessité de l'implication des collectivités locales.

Ph : DR

Comment peut-on faire impliquer les collectivités locales ?

Le manque de marché de proximité va pousser à la création de points de vente informelle. Il y aura donc la commercialisation des produits avariés, non conformes aux normes d'hygiène ou périmés. Les collectivités locales ont donc un grand rôle à jouer concernant la protection du consommateur.

C'est vrai que la plupart des produits sont disponibles mais il y a des marques de grande qualité qui manquent et nous l'avons signalé au ministère du Commerce. Aussi avons-nous signalé la mauvaise distribution du lait pasteurisé. Mais également les mauvaises pratiques comme obliger les commerçants à vendre le sachet de lait normal avec un sachet de lait de vache.

Comment les associations doivent contribuer dans ce sens ?

Nous contribuons chaque année au lancement de campagnes de sensibilisation, mais il faudrait dépasser les méthodes archaïques et faire dans le moderne, comme l'utilisation des TIC par exemple envoyer des E-mail, des SMS, des spots publicitaires etc. Il faudrait donc l'implication des opérateurs téléphoniques. Nous comptons également sur la conscience des consommateurs. Aussi, les opérateurs économiques doivent y contribuer. Nous avons constaté que certains éditent des petits livres de recettes afin de mieux vendre leurs produits une sorte de publicité, mais nous aurions aimé que ces opérateurs consacrent au moins une demi page pour sensibiliser les consommateurs et les orienter. C'est ce que nous comptons faire l'année prochaine, c'est-à-dire demander à ces opérateurs de s'impliquer dans ce sens. -

Et concernant la loi sur la protection du consommateur ?

C'est vrai que le consommateur a besoin de plusieurs textes pour le défendre bien comme il faut, en pensant qu'il faut une plate forme solide pour le contrôle afin de faire respecter ces lois. Le fait que nous sommes une petite association, cela ne nous a pas empêché d'activer de ce côté c'est-à-dire concernant les lois et décrets portant sur la protection du consommateur. D'ailleurs nous avons été sollicité pour les consultations sur le décret portant sur les additifs alimentaires et qui va être appliqué en novembre prochain, nous avons contribué car nous avons émis beaucoup de réserves sur différents articles. En attendant l'application de ces lois, nous recommandons aux consommateurs d'être vigilants par rapport aux produits qu'ils achètent. Concernant le décret exécutif concernant l'appellation hallal qui entrera en vigueur en 2015, cette association déplore selon son président, d'être exclue des discussions malgré qu'elle ait fait une étude importante sur le sujet tout en souhaitant contribuer avec ses idées.

Entretien réalisé par Ines B.

LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

L'UGCAA s'oppose à certains articles

La loi 90-03 relative à la protection des consommateurs n'est pas du goût des commerçants. Le représentant de ces derniers soit l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) estiment que certains articles ne sont pas dans l'intérêt des commerçants, même s'ils sont censés protéger les consommateurs. Selon l'UGCAA, les commerçants, dans le cadre des nouveaux textes, sont ni plus ni moins traités de «criminels négligents». Certains articles, de l'avis même des représentants de l'UGCAA, évoquent la prison à vie pour certains délits qui seraient commis par les commerçants. «A titre d'exemple, si une erreur sur la balance est enregistrée suite à un contrôle, un P-V d'infraction est établi et le commerçant concerné traduit en justice. Il encourt une amende de 50 millions de centimes voire même une peine de prison. Ceci sachant que les balances disponibles sur le marché ne sont souvent pas fiables car issues de la contrefaçon généralement, selon l'UGCAA, précisant en outre que le marché est inondé de produits contrefaits. Ainsi, et bien que les balances acquises soient neuves en théorie, elles ne sont pas fiables, explique l'UGCAA. Elle évoquera aussi le manque de régulation du marché, qui peut nuire aux intérêts des consommateurs par le biais de la distribution de marchandises périmées, notamment. «Nous demandons d'abord une meilleure organisation du marché et cela se réalisera une fois que les espaces publics seront assainis des vendeurs à la sauvette», souligne Salah Souilah, le secrétaire générale de l'UGCAA, qui citera la situation récurrente du pain vendu à même le sol et les produits périssables exposés au soleil. Ces produits, expliquent les représentants de l'UGCAA, sont quand même achetés par le consommateur. Ce dernier est appelé à plus de vigilance. «Une fois que le commerce en Algérie sera stable, les commerçants accepteront certains articles de la loi qui, actuellement, ne sont pas en corrélation avec la réalité du terrain. Qu'il y ait d'abord un assainissement de la situation», déclare M. Souilah. A cet effet, ce dernier a demandé l'élaboration d'un rapport détaillé qui sera réalisé par l'UGCAA sur la lecture de la nouvelle loi et les réserves émises par les commerçants.

Synthèse I.B.

BON À SAVOIR

Un guide pour le consommateur algérien

Première expérience dans son genre en Algérie, ce Guide, en langue arabe et en langue française, servira de référence pratique pour les consommateurs, usagers, professionnels, associations de protection des consommateurs et cadres des autorités publiques concernés par la consommation. Il est composé d'environ 240 pages, sous forme de fiches pratiques, il traite des sujets suivants : l'information du consommateur (y compris le prix et son affichage, l'étiquetage et la présentation des produits non alimentaires), les agences de tourisme et de voyage, les associations de consommateurs et la représentation des intérêts des consommateurs, les assurances (assurance automobile, assurance catastrophes naturelles, assurance multirisques habitation), le contrat (y compris les clauses abusives), le transport public (bus, taxi), la garantie pour les produits et services, les services bancaires (la carte bancaire, le chèque, les virements, les prélèvements, le crédit immobilier), les autorités de contrôle (Ministère du commerce, autorités locales et services extérieurs), le déménagement, les denrées alimentaires. Il s'agit également du service après vente, les travaux, les réparations, la facture d'eau, de l'électricité, du gaz et du téléphone, l'achat et la location d'une voiture, l'achat et location immobilière. Cet guide aura pour avantage de mettre à la portée du consommateur algérien (et du mouvement consumériste), les éléments lui permettant de connaître ses droits et obligations, de se prémunir contre les abus et de mieux utiliser les recours possibles ; aider chaque citoyen à être un consommateur averti, responsable et ayant une approche critique du marché ; former les opérateurs économiques à être non seulement des professionnels de la vente de produits et services mais aussi un point d'information et de conseil fiable pour les consommateurs/clients ; augmenter le degré de certitude du droit, en fournissant une information fiable provenant de sources crédibles, permettant aux consommateurs de mieux comprendre l'implication juridique de ses actes et soutenir les professionnels du domaine de la consommation (conseils, cadres des autorités publiques, etc…), les acteurs du mouvement consumériste qui offrent des conseils aux consommateurs, confrontés à une myriade de difficultés dans un marché de plus en plus complexe. Il contribue en outre à stimuler le dialogue public – privé, en soutenant la prise de conscience des consommateurs algériens de leurs responsabilités, la formation de fonctionnaires et d'opérateurs économiques à une interaction fructueuse avec les associations de consommateurs. Quant à la méthodologie et à l'approche, le Guide du consommateur algérien, a été conçu comme un outil évolutif. Il doit évoluer à la vitesse du droit algérien, en fonction des exigences des consommateurs.

Le lecteur notera que le Guide se présente comme un recueil de règles comportementales régies par des centaines de normes et lois, dispersées dans l'ordre juridique algérien. Il est nouveau non seulement car il est le premier Guide de ce genre en Algérie…

Les principaux objectifs de la Loi de protection du consommateur s'articulent notamment autour de plusieurs sujets comme l'obligation d'information du consommateur par le fournisseur de biens ou le prestataire de services avant la conclusion d'un contrat de vente, l'instauration du principe du « produit sûr » dans le but de garantir une protection de santé du consommateur; l'obligation de la garantie légale des biens vendus et des services rendus; la mise en place de dispositions relatives au crédit à la consommation; le droit des consommateurs de s'associer en vue de la défense de leurs intérêts et la reconnaissance de la qualité des associations à agir devant les tribunaux dans un intérêt collectif et la définition de la procédure de constatation et d'enquête des agents de contrôle.

Enti, le magazine de la femme
أنتي
مجلة شهرية ملحق لجريدة Le Courrier d'Algérie العدد 55 - من 1 الى 31 جويلية 2014 - الثمن 100 دج
○ الموالح تحمي النساء من الإصابة بالجلطة
○ احذري من الوقوع في الحب الأعمى !
○ امور تجعل المرأة تكره الرجل .. تعرفي عليها
○ الدراسات تقول : السعادة سر طول العمر !
○ السيدة فايزة : حلمي هو تدريس كل ما عندي من خبرة في فن الحلاقة
○ اشياء تدركها المرأة في سن الثلاثين.. ما هي ؟
E-mail : entyou2010@yahoo.fr - ISSN 2170 - 9686
سحر... إشراقة وجمال لصيف مميز

BLIDA

REPORTAGE

RAMADHAN

F'tours à la belle étoile et veillées ramadhanesques «oxygénées» à Chréa

En quête de moments de détente et de quiétude après de longues heures de jeûne, plusieurs familles blidéennes ou des wilayas avoisinantes se ruent vers les hauteurs de la station climatique de Chréa (Blida) pour y passer leurs soirées. À peine le jeûne rompu, la route sinueuse menant vers ce haut lieu de villégiature est bondée de voitures et de motocycles, tant les citoyens tiennent à y arriver le «plus tôt possible», afin d'allonger leurs soirées et profiter, ainsi, de l'air pur et frais émanant de cet espace touristique culminant à près de 1 600 m d'altitude.

Suite en page 8

Ph : DR

AÏN TÉMOUCHENT

DISTRIBUTION DES 100 LOGEMENTS RURAUX

L'affichage des listes fait des mécontents

Allons-nous assister aux mêmes péripéties, à Ain El Kihel, que celles vécues à El Malah, le mois passé ? Les observateurs avérés ne le souhaitent pas mais disent qu'il existe des ressemblances, qui ont provoqué le soulèvement des postulants de logements sociaux à El Malah, à l'issue de l'affichage des listes des bénéficiaires.

À Aïn El Kihel, il s'agit d'un programme de 100 logements ruraux à caractère social et bénéficiant de l'aide de l'Etat par le biais de la Caisse nationale de logements (CNL). La rue est devenue la seule expression valable aux yeux de dizaines de postulants non retenus qui ont manifesté leur colère. Et nonobstant le mois sacré du jeûne, qui sème dans les cœurs des jeûneurs la tolérance et la piété, on n'a pas l'impression que les choses vont se tasser surtout quand on sait, selon des propos des uns, que le maire n'a pas voulu recevoir des recours formulés à l'endroit de personnes portées sur la liste des attributaires. On prend ces déclarations avec prudence, car faire des réserves est ce qui est demandé par la réglementation en vigueur et c'est une manière d'apporter des correctifs quand celles-ci sont fondées. Cela constitue un contrôle citoyen bénéfique qui renforce l'équité. Dans leur lettre, les contestataires disent qu'il existe des indus bénéficiaires, d'autres protestataires les qualifient d'étrangers qui ne sont pas de la commune, elle-même considérée localité rurale bien qu'elle ait été rehaussée au rang de chef-lieu de daïra lors du dernier découpage administratif de 1989. Là aussi, il y a lieu de voir si les noms des attributaires sont des résidents d'Aïn El Kihel. Par ailleurs certains reprochent à la commission, qui a affiché la liste, d'avoir retenu des cas de fonctionnaires à la commune. Quand la procédure suscite des incompréhensions ici et là, on ne peut qu'attendre de telles réactions. Aucun texte ne stipule qu'un fonctionnaire, résidant dans une localité, rurale à semi rurale, n'a pas le droit de postuler à un logement rural. Là où l'on est d'accord avec les contestataires c'est quand le postulant retenu est aisé et ne remplit pas les conditions requises par la loi. Devant le refus du maire, un groupe de contestataires a été reçu par l'autorité de la daïra d'Aïn El Kihel. Écouter les doléances des représentants des protestataires était le premier but de cette rencontre, qui a permis de lier passerelle avec les responsables locaux qui sont là pour trouver les solutions qui s'imposent lorsque les plaintes sont fondées. Certains ont évoqué l'apparition de postulants ayant déjà fait l'objet de rejet lors de précédentes distributions de logements ruraux. Là aussi il y a quoi à dire. Ce que l'on peut retenir, a priori, est que les protestataires ne vont pas s'arrêter là s'ils aperçoivent le maintien sur les listes les indus bénéficiaires. Selon toute vraisemblance, il s'agit là, d'une première liste qui sera transmise à la direction du logement habilitée à trancher sur les réserves formulées par les citoyens.

Boualem Belhadri

CUAT

Un déficit en moyens de restauration et d'hébergement

Ce qui a suscité interrogations des uns, et préoccupations des autres, lors de la dernière visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le 10 décembre passé, au centre universitaire d'Aïn Témouchent (CUAT), est arrivé en ce début des inscriptions universitaires, édition 2014-2015. Nonobstant la rallonge budgétaire accordée à la wilaya par Sellal, au titre du programme complémentaire de l'exercice 2013, il se trouve, malheureusement, que les engagements pris par les responsables concernés sont loin d'être tenus pour moult raisons diversement interprétées par les observateurs. L'on se rappelle tous que le chef de l'exécutif avait mis en garde les responsables contre tout retard dans la livraison des projets en cours de réalisation et ceux en voie de lancement au titre de la rallonge budgétaire allouée à la wilaya. Aujourd'hui, on entend un autre son de cloche : la wilaya accuse un déficit en entreprises de réalisation. Est-ce une raison valable ? Il y a beaucoup à dire et redire dans ce contexte précis. Le jour de la visite de Sellal, il a été retenu d'élaborer des cahiers de charges pour plusieurs lots à même d'engager plusieurs entreprises à la fois pour pouvoir terminer les projets dans les délais. Le chef du gouvernement et ses conseillers n'étaient pas contre pourvu que les choses vont bon train pour faire face aux problèmes d'hébergement, de restauration et de pédagogie aussi. Selon la nomenclature établie par le ministère, qui s'est basé sur les conclusions des rapports des différents conseils pédagogiques, le CUAT doit prendre en charge 2000 nouveaux étudiants. Les premières informations montrent qu'il y a un retard dans la livraison des infrastructures et par conséquent il va falloir penser comment faut-il résorber ce déficit. Plusieurs propositions s'offrent devant les responsables de la wilaya et du CUAT. La mieux indiquée qui pourrait être retenue est d'occuper les structures d'hébergement de l'institut technologique moyen agricole (ITMAS), un établissement qui se trouve à 800 mètres à vol d'oiseau du CUAT. En prévision du reclassement du centre universitaire en université, des idées innovantes n'écartent pas de proposer Le rattachement de l'ITMAS au CUAT pour faire office d'un institut d'agronomie. S'agissant du problème de logements évoqué par des professeurs et le syndicat du centre universitaire, il est attendu la réception de 50 unités alors qu'une seconde tranche est inscrite à la réalisation. Là aussi l'administration est formelle : les demandeurs de logements devront justifier auprès de leur ex-employeurs qu'ils n'ont pas bénéficié de logements ailleurs. L'an dernier un grand débat a généré confusion et incompréhension autour de cette question. Et beaucoup de professeurs auraient renoncé de venir enseigner au CUAT à la dernière minute. Espérons que les faux problèmes soront écartés.

B. B.

BLIDA

Suite de la page 7

… Les senteurs rafraîchissantes émanant des cèdres et autres variétés de plantes aromatiques font également de Chréa un lieu de prédilection, en cette période assez particulière de l'année. Aux bienfaits de l'air pur et des plantes aromatiques, s'ajoute ce climat de quiétude qui y règne, loin du brouhaha des espaces urbains en pareilles circonstances. "Nous préférons monter à Chréa que de nous rendre sur les plages d'Alger ou de Tipasa pour nous rafraîchir. Ici, le climat est agréable et nous passons des soirées paisibles», se félicitent plusieurs pères de familles. Afin de se mettre à l'abri de tout éventuel accident au niveau de la route tortueuse, les automobilistes roulent au ralenti, faisant preuve d'une grande patience dans la conduite. Rien ne presse, puisque l'on se dirige vers un espace de détente et de farniente pour une soirée ramadanesque, explique-t-on. Alors que les adultes s'attablent pour siroter café ou thé, à ciel ouvert, les bambins s'adonnent, quant à eux, à cœur joie en courant dans tous les sens, ce qui crée une ambiance particulière. «Une meilleure place que Chréa pour les soirées, ça n'existe pas ! Même les enfants ont adopté cet espace naturel et insistent souvent pour y aller», témoignent plusieurs pères de famille croisés sur les lieux.

Ph : DR

F'TOUR À LA BELLE ÉTOILE : L'AUTRE ATTRAIT

Certaines familles préfèrent rompre le jeûne sur les hauteurs de Chréa, une tendance qui ne cesse de s'accroître ces derniers temps, selon des propriétaires de cafés et restaurants. Après avoir commandé leur f'tour, ces familles arrivent le plus souvent quelques minutes avant la rupture du jeûne afin d'admirer la beauté des paysage, mais surtout cette splendide carte postale formée par le coucher du soleil. D'ailleurs, des caméscopes font partie des «équipements» élémentaires dont s'arment les visiteurs de Chréa en cette période. D'autres familles ramènent, en revanche, avec elles leur f'tour «fait

maison» pour le déguster paisiblement dans ce milieu naturel de haute montagne. C'est généralement en groupes que les familles préparent le f'tour à partager, ce qui consolide davantage l'esprit de famille durant ce mois de Ramadhan. L'air pur et frais augmente l'appétit et donne une saveur particulière à la rupture du jeûne, affirment, unanimes, plusieurs pères de famill. «Le fait qu'on se retrouve ici, ça procure déjà une sensation de bonheur exceptionnel, ce qui nous ouvre davantage l'appétit. Ramadhan à Chréa a une saveur unique en son genre», avouent-ils. «Certaines familles d'autres wilayas du pays sont devenues très attachées à cet espace et viennent régulièrement pendant ce mois sacré. Le nombre des visiteurs ne fait qu'augmenter, ces derniers temps», se félicite Sid-Ahmed Brahimi, restaurateur, qui s'est installé à Chréa après plusieurs années passées en Suisse dans le même créneau. L'ambiance est aussi agrémentée par l'animation théâtrales assurée par des troupes locales au niveau de la place dite Le parking. Il s'agit, essentiellement, de pièces pour enfants traitant de divers sujets liés à l'éducation, l'environnement, le civismeà. Ainsi les visiteurs de Chréa se permettent d'ajouter l'utile à l'agréable.

BLIDA DEPUIS CHRÉA, UNE VUE IMPRENABLE

Les amateurs de la photographie profitent également de ces veillées ramadanesques à Chréa pour «éterniser» cette vue imprenable de la ville de Blida, merveilleusement illuminée. Le décor est, en effet, attrayant à tel point que plusieurs familles observent, au retour, des haltes successives pour contempler cette carte postale des plus éblouissantes. Des jeunes ont affirmé que des images de Blida by night, qu'ils ont diffusées sur les réseaux sociaux, ont suscité la fascination des Algériens et même des étrangers. «Ces images prises la nuit contribuent à renforcer l'attractivité touristique de Chréa», soulignent-ils.Les veillées durent jusqu'à des heures tardives de la soirée, voire jusqu'en début de matinée, notamment durant les week-ends. Chréa, ce poumon de l'Atlas blidéen, constitue, en effet, un abri pour fuir la chaleur suffocante qui s'empare de la Ville des Roses durant la journée en ce mois de Ramadhan.

CANICULE

Avec plus de 42° à l'ombre, les Blidéens préfèrent rester chez eux

Comme annoncé par l'ONM, la température, ce vendredi, a atteint des niveaux difficilement supportables par l'adulte en bonne santé, alors que les malades chroniques, les personnes âgées et les enfants doivent prendre toutes les précautions pour éviter toute complication.

En effet, dès huit heures du matin, l'air était déjà chaud et la température avoisinait les 32°C avant de passer, très rapidement, à 38 puis 40° à partir de 11h. L'après-midi est annoncée encore plus chaude à Blida où le mercure devrait dépasser les 44° à l'ombre, ce qui a obligé les habitants des villes et villages de la wilaya à rester chez eux où il existe quand même une relative fraicheur par rapport à la canicule reignant dehors. Pourtant, en temps normal, la journée du vendredi est mise à profit pour les rencontres entre amis, pour les visites familiales et pour les achats hebdomadaires, surtout dans les marchés, qu'ils soient réguliers ou non, alors que la journée d'hier a été caractérisée par l'absence presque totale de citoyens dans les rues. Quant aux espaces commerciaux, ils n'ont drainé que très peu de monde à onze heures du matin, il fallait attendre plus d'une demie heure pour voir passer quelqu'un, surtout au niveau des rues et boulevards où il n'y a pas d'arbres, ce qui est le cas de la majorité des voies urbaines dans les nouveaux quartiers. Les gens, alertés par les médias, préfèrent ne courir aucun risque et retiennent leurs enfants chez eux pour éviter tout risque d'insolation. Même le vendeur de plantes médicinales du marché à bestiaux de Larbaâ qui avait l'habitude d'utiliser un haut-parleur s'est tu après s'être manifesté de 7 à 8 h du matin, désespéré par la canicule et l'absence de clients. Les magasins n'ont commencé à ouvrir qu'à partir de 11 h, utilisant à fond leurs climatiseurs et évitant de sortir leurs marchandises. De nombreux citoyens se sont dirigés vers les mosquées où ils sont sûrs de trouver un peu de fraicheur grâce aux nombreux climatiseurs qui y ont été installés. Les vendeurs à la sauvette se font moins nombreux, les plus intrépides battant très vite en retraite dès que le soleil a commencé à taper un peu plus dur, faisant augmenter la température. Les services de la Protection civile et ceux de la santé se tiennent en état d'alerte pour venir en aide à tous ceux qui présenteraient des symptômes liés à la chaleur, les personnes âgées, les enfants et les malades chroniques étant les plus exposés à ces risques spécifiques.

Près des rares fontaines publiques qui existent encore, les passants s'arrêtent pour s'asperger le visage et mouiller leurs cheveux, dans l'espoir de réduire un peu la sensation de chaleur intense qu'ils ressentent, avant de rejoindre rapidement leurs domiciles en longeant les murs ou en marchant à l'ombre des arbres, quand ils en trouvent. Quant aux heureux propriétaires de véhicules climatisés, ils parcourent la ville à toute vitesse, les vitres fermées et le climatiseur à fond, juste pour faire leurs emplettes et retournent chez eux.

De nombreux jeunes ont opté pour les plages dans l'espoir de trouver un peu de fraicheur, même s'ils ne peuvent pas s'offrir le luxe de nager, carême oblige. Même la nuit risque d'être chaude, puisque les prévisions indiquent quand même de températures entre 32 et 35° jusqu'à onze heures du soir, mais là il n'y a pas de soleil et les gens peuvent boire à satiété. Vivement l'hiver, diront certains.

Hadj mansour

EN PRÉVISION DE L'AÏD

Les magasins pris d'assaut

Jusqu'à une heure tardive de la nuit et durant toute la journée, les magasins d'habillement et de chaussures pour enfants sont pris d'assaut par des dizaines de familles qui essaient de trouver quelque chose de joli pour leur progéniture. Les femmes sont les plus nombreuses et la quasi-totalité des magasins spécialisés pour enfant sont ouverts jusqu'à deux ou trois heures du matin, vendant des articles d'importation et d'autres de fabrication locale, à des prix que les parents trouvent excessifs, surtout pour ceux d'importation. En effet, des baskets pour enfants de qualité très médiocre coûtent plus de 1600 DA, alors que celles d'importation (l'araignée, par exemple) vaut près de trois mille dinars, sinon plus. Une petite robe pour bébé coûte entre 1000 et 2000 DA pour la locale et entre 3000 et 6000 DA celle d'importation, la qualité n'étant pas toujours présente. Des sandales pour enfants, assez banales, sont cédées à partir de 800 DA et nombreux sont ceux qui se rabattent sur les produits chinois, à bas prix mais comportant des dangers certains pour la santé des enfants, et les exemples à ce sujet foisonnent. Les chemises, les tricots, les pantacourts sont présentés un peu partout, dans les magasins, sur les trottoirs et même dans des endroits assez insolites comme dans le porche des bâtiments ou les escaliers publics. Les prix sont considérés comme trop élevés par les familles, surtout celles ayant des revenus limités et beaucoup d'enfants qui ne peuvent pas tous être satisfaits, surtout qu'ils exigent maintenant d'être vêtus à la mode sans qu'ils s'inquiètent pour les prix. Les jeunes ne sont pas en reste, puisqu'une très large panoplie de vêtements leur est proposée dans les magasins spécialisés ou à même les trottoirs, mais là, les prix sont vraiment exorbitants bien que nombreux sont ceux qui achètent un pantalon Jeans à 8000 DA, des baskets à 12000 DA ou un pantacourt à 5000 DA et plus. Même s'ils font semblant de marchander, juste pour la forme, ils finissent par débourser le maximum, éprouvant une certaine fierté à clamer haut et fort le prix qu'ils ont déboursé pour tel ou tel produit. Les femmes ont aussi leurs habitudes de l'Aïd et dépensent sans compter pour acquérir qui une robe d'Istanbul, qui un caftan tunisien ou une gandoura marocaine. Il y a quelques années ce sont les habits féminins en provenance de Syrie qui avaient la cote, mais avec la guerre qui s'y est installée, c'est la Turquie qui constitue le pôle vers lequel convergent presque tous les revendeurs de produits étrangers qui ont inondé le marché algérien, mais avec une qualité pas toujours bonne. Mais le principal reste pour tous ces gens le fait de s'habiller in et paraitre à la page, se basant sur les photos vues sur Internet ou colportées par des réseaux sociaux ; le prix passe en deuxième position.

H. M.

TIZI OUZOU

FEUX DE FORÊT

Plus de 50 hectares partis en fumée

Les incendies de forêt ont connu leur pic dans la wilaya de Tizi Ouzou durant la journée de vendredi dernier. La wilaya s'est transformée en une véritable fournaise.

Ph : DR

Et pour cause : en plus de la température naturelle annoncée à pas moins de quarante degrés et ce, jusqu'à lundi prochain, la wilaya a enregistré plusieurs feux de forêt, dans ses quatre coins, ayant rendu l'air irrespirable dans certaines communes. De même que mettre le nez dehors relevait de l'exploit en cette journée caniculaire du mois de Ramadhan. Les premiers bilans font ressortir d'importants incendies qui ont été parfois difficiles à maitriser par les éléments de la Protection civile. Ces derniers ont mobilisé tous les moyens humains et matériels afin d'e ndiguer les incendies. Les plus difficiles à éteindre ont été signalés dans les commune d'Ath Aïssa Mimoun, Tizi Ghennif et Iflissen. Ainsi, dans la commune de Tizi Ghennif, les feux

de forêt ont été extrêmement difficile à maitriser malgré la mobilisation de la Protection civile appuyée par les éléments de la Conservation des forêts et des autorités locales dont les présidents des Assemblées populaires communales. C'est dans le massif forestier sis à proximité du village Taguemount (Tizi Ghennif) que le feu a pris avant de s'étendre au reste de la région. Les vents qui soufflaient sur la localité ont favorisé cette avancée des incendies. Un autre feu de forêt a été enregistré dans la région d'Ath Yahia Moussa pendant la même journée, plus précisément dans les champs du grand village Tafoughalt, où on a signalé des dizaines voire des centaines d'oliviers réduits en cendres. Devant la situation alarmante, les citoyens de cette région se sont retroussés les manches afin de tenter de mettre fin à ces feux en ayant recours à tous les moyens possibles et disponibles. Toujours sur le territoire de l'ex-daïra de Drâa El-Mizan, plus exactement à Boufhima, un autre incendie a fort heureusement été rapidement circonscrit par les éléments de la Protection civile. Dans le versant sud de la wilaya il a été enregistré, toujours vendredi passé, un incendie à Iferhounène, à une cinquantaine de kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya. On signale des dizaines d'arbres fruitiers calcinés dont des figuiers, des oliviers, des cerisiers, etc. Il a fallu la conjugaison des efforts des sapeurs-pompiers avec les citoyens pour venir à bout de ce feu. Mais sans doute, c'est dans la commune d'Ath Aïssa Mimoun (daira de Ouaguenoun) à quinze kilomètres au nord-est de Tizi Ouzou que la situation a été la plus préoccupante vendredi dernier. En dépit d'une mobilisation extraordinaire des éléments de la Protection civile, l'incendie qui s'est déclaré aux alentours du village Imchekren et du village Ifouzar n'a pas cessé d'étendre ses tentacules à cause des vents relativement violents qui facilitaient son mouvement. D'ailleurs, dans cette localité, plusieurs habitations ont failli être affectées par l'incendie géant dont la fumée était perceptible à plus de dix kilomètres à vol d'oiseau. Il y a lieu de noter que le village Ifouzar, dépendant de la commune d'Ath Aïssa Mimoun est situé en pleine zone boisée. C'est ce qui a rendu la mission des éléments de la Protection civile des plus ardues. à Iflissen aussi, près de Tigzirt, un incendie a été signalé durant la même journée. Il n'a pu être maitrisé qu'après moult efforts et non sans difficultés.

Vendredi donc, le bilan du nombre d'hectares calcinés est le plus élevé depuis le 1er juin 2014 où on parle de plus de cinquante hectares réduits en cendre en moins de deux mois seulement dans la wilaya de Tizi Ouzou. Plus de vingt-deux incendies de forêt ont été enregistrés aussi durant la même période.

Notons enfin que jeudi passé, aux environs de dix-sept heures, les éléments de la Protection civile de Tigzirt ont repêché le corps sans vie d'un jeune âgé de vingt-trois ans, originaire d'Ath Zmenzer. Il s'était noyé à la plage de Tassalast, deux kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la daïra de Tigzirt.

Aomar Mohellebi

BOUMERDÈS

CIRCULATION

Le pont de Baghlia, toujours fermé aux poids lourds

Interdit depuis plus de 3 ans à la circulation des camions de plus 10 de tonnes, le pont de Baghlia, l'unique accès vers la ville à partir du Sud continue de causer des désagréments aux habitants de la région, et plus particulièrement aux commerçants et aux entreprises implantées dans la ville.

à cause de cet état de fait la région est soumise à un enclavement, causant un sérieux préjudice économique tant aux commerçants qu'aux entreprises locales. Les fournisseurs utilisant le plus souvent les camions sont contraints de faire un long détour de plusieurs kilomètres pour y accéder ou y sortir. En plus de la perte du temps, certains fournisseurs ont préféré abandonner la relation économique avec ces entreprises dont certaines ont vu leur chiffre d'affaire, dégringoler, engendrant un impact négatif sur l'emploi. Les promesses faites par les autorités locales quant à la réhabilitation cet important ouvrage d'art sont restées vaines. Ainsi ,les habitants de toute la région notamment ceux utilisant les camions pour le transport des marchandises, les matières premières et autres continuent de subir le calvaire au quotidien. Ils sont contraints de faire des dizaines de kilomètres de détour pour y arriver à destination, alors que le passage par le pont ne dure que quelques minutes déplorent les usagers qui dénoncent par la même occasion la discrimination dans l'application de la décision de l'interdiction ou certains camionneurs arrivent toujours à passer par le pont sous l'oeil complice des éléments de services de sécurité chargés de surveiller l'accès. Après seulement 02 ans de sa mise en service, le pont en question a subi des dédommagements sérieux.

Cette situation a poussé les autorités concernées à prendre la décision de sa fermeture aux camions poids lourds afin d'éviter son effondrement et cela en promettant sa réhabilitation. Mais rien n'a été fait depuis, et les camions sont toujours interdits de passage. Les fausses études et les mauvaises techniques de réalisation auxquelles s'ajoutent les phénomènes naturels comme les inondations, le pillage du sable et les affaissements de terrains sont les principales causes avancées concernant cette interdiction afin d'éviter les risques d'effondrement. Ainsi, le pillage de sable qui s'effectue impunément et à grande échelle sur toute la longueur et les abords de l'oued Sébaou, n'est pas étranger aux dégâts que subit cet ouvrage d'art pourtant réalisé à plusieurs milliards de dinars.

Il est à préciser que certains chauffeurs de camions arrivent à franchir cet interdit en soudoyant les services de sécurité qui ferment l'œil au détriment du risque qui peut survenir de l'effondrement du pont. à quand les travaux de réfection ou bien la réalisation d'un autre ouvrage d'art pour soulager les usagers de la région qui continuent de subir le calvaire des longs détours.

Les services concernés sont interpellés pour y remédier dans les meilleurs délais.

B. Khider

ALGER

OULED CHEBEL

Des établissements scolaires pour la nouvelle cité de Chaïbia

Trois écoles primaires et un CEM devraient être ouverts à la prochaine rentrée scolaire à la nouvelle cité de Chaïbia, qui compte quelque 20.000 habitant dans la commune d'Ouled Chebel, à l'extrême sud de la wilaya d'Alger, tandis qu'un lycée est réalisé à 70%, .

Il ne manque que les équipements pédagogiques (chaises, tables, tableaux,...) pour que les écoles primaires et le CEM de la cité des 3 216 logements de Chaïbia soient opérationnels dès la rentrée scolaire, prévue le 7 septembre. Inaugurée le 21 juin, la cité des 3 216 logements de Chaïbia a été occupée dans sa totalité en une semaine, dans le cadre de la distribution progressive de 25 000 logements sociaux locatifs aux familles issues de l'habitat précaire de la wilaya d'Alger. Une délégation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), conduite par le président de la commission de l'éducation de l'assemblée, Mohamed Tahar Dilmi, a inspecté les cinq infrastructures et a, entre autres, exigé à ce que le chantier du lycée soit renforcé afin que l'infrastructure soit opérationnelle dès la prochaine rentrée scolaire. Le lycée de Chaïbia, d'une capacité de 1 000 places pédagogiques, est réalisé à 70% et sa livraison est programmée pour le 25 août, ont assuré les responsables du chantier à la délégation de l'APW, accompagnée du wali déléguée de Birtouta, Fatma-Zohra Raïs, et du directeur de l'éducation d'Alger-Ouest, Abdelouahab Guellil.

Les élus de l'APW ont affiché leur scepticisme quant à la livraison du lycée, dont le quartier à tant besoin, dans des "délais aussi cours", soit un peu plus d'un mois pour achever les 30% de travaux restants. Mme Raïs a toutefois tenu à les assurer de la faisabilité de cet engagement. "Le lycée sera prêt pour la prochaine rentrée scolaire. Nous veillons à cela. Quant à l'équipement des cinq établissements, il est acquis et il sera distribué dès l'installation des directeurs", a-elle dit.Les trois écoles primaires totalisant 36 classes vont ouvrir leurs portes en septembre à 1.500 élèves de Chaïbia, soit une moyenne de 41 élèves par classe, alors que le CEM (16 classes) pourra accueillir 800 élèves contre 1 000 pour le lycée en chantier, a précisé de son côté M. Guellil.Interrogé sur une éventuelle surcharge de classes dans le cycle primaire, dans un quartier qui compte près de 20.000 habitants, le directeur de l'éducation d'Alger-Ouest n'a pas exclu le recours au système de la double vacation comme une des solutions possibles à y apporter. à l'issue de sa visite d'inspection, la délégation de l'APW a déploré, selon M. Dilmi, "le non-respect des normes pédagogiques" dans la réalisation de ces établissements, notamment en ce qui concerne l'absence d'une salle de réunion pour les enseignants, et la réalisation de terrains de sport en matico, un matériau réputé dangereux pour les sportifs en cas de chute. Elle a également vivement critiqué le recours "injustifié" au plan-type qui a fait que toutes les écoles de la cité des 3 216 de Chaïbia se ressemblent sur le plan de la conception, "sans tenir compte de la disposition générale du quartier qui, lui, est bien réfléchi", d'après M. Dilmi.

Nass Bladi
Anis Haouari, footballeur
LE VICTORIUS DÉBARQUE À HERCULES
Malka Qalbi, nouvel album de Rafik Amari
ODES AMOUREUSES
Au féminin
GUERIR DE L'EGOISME
Équipe nationale
LA PAGE HALILHODŽIĆ EST DÉFINITIVEMENT TOURNÉE
Beauté
COLORATION AU HENNÉ : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR
Yasmine Farah, journaliste, animatrice radio-télé
«Je suis une fille du p
En vente chez votre buraliste

DIMANCHE 22 RAMADHAN 1435

	Alger	Oran	Constantine	Annaba	Tizi Ouzou
Iftar	20h08	20h20	19h53	19h50	20h04
Imsak	03h47	04h07	03h33	03h29	03h43

Le mérite de l'animation de la prière

3e partie

Au cours d'une nuit pendant laquelle il était malade, le Prophète a récité les Sept longues sourates, à savoir les 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8e sourates du Coran. Un récit portant sur une prière effectuée par Houda hayfa derrière le Prophète indique que celui-ci a récité au cours d'une seule rak'a la deuxième, puis la troisième puis la quatrième sourate du Coran de façon très lente.

Suite en page 12

Boukala du jour

Ahbet ldek lejnan ou ferrecht ou harkest herkous edhab hatta lwadniya, afferhou ya lebnat saâdi walla liya, ou nestechfa fi laâdou kima yestechfa fiya.

Dormir durant la journée de jeûne ?

1re partie

Si, au cours du mois de Ramadhan, on prend le repas de l'aube, accomplit la prière du matin, s'endort jusqu'à l'heure de la prière du zuhr, l'accomplit, puis s'endort jusqu'à l'heure de la prière d'asr, l'accomplit puis s'endort jusqu'à l'heure de la rupture du jeûne, a-t-on observé un jeûne valide ?

Réponse : Louange à Allah
Oui, son jeûne est valide. Tous les ulémas sont d'avis que si le dormeur qui observe le jeûne se réveille, ne serait qu'un instant au cours de la journée, son jeûne n'en serait pas moins valide selon les ulémas puisqu'il n'y a aucune incompatibilité entre jeûne et sommeil car celui-ci ne rend pas l'individu complètement inconscient car il se ressaisit dès qu'on le réveille. [Voir al-madjmou', 6/346 et al-Moughni, 4/344.]

Interrogée à ce sujet, la Commission Permanente a répondu ainsi :
« S'il en est ainsi, le jeûne est valide, mais le fait de dormir toute la journée implique une négligence. D'autant plus que le Ramadhan est une période précieuse dont le musulman doit profiter utilement en s'adonnant à la fréquente lecture du Coran, au gagne pain et à la recherche du savoir. »
C'est Allah qui (nous) assiste. La Commission Permanente pour les Recherches Scientifiques, (10/212).

Voici un conseil de Cheikh Abd Al-Aziz ibn Baz adressé aux jeûneurs et aux autres pour les inviter à bien employer leur temps et ne pas le gaspiller en dormant (excessivement) :
« Il n'y a aucun inconvénient à dormir au cours du jour et de la nuit, pourvu que cela n'entraîne la négligence d'un devoir ou la perpétration d'un acte interdit. Le musulman, jeûneur ou pas, doit éviter de veiller (inutilement). Il doit plutôt se coucher tôt, après avoir accompli les prières nocturnes qu'Allah lui facilite. Ensuite, si l'on est en Ramadhan, il se réveille à temps pour prendre le repas de l'aube, sa prise étant une sunna confirmée, en vertu de la parole du Prophète:
« Prenez le repas de l'aube car il constitue une source de bénédiction »
[Rapporté par al-Boukhari et par Mouslim]Aussi :
« La différence entre notre jeûne et celui des gens du Livre réside (essentiellement) dans la prise du repas de l'aube » [Rapporté par Mouslim dans son Sahih].
Jeûneurs et non jeûneurs doivent en Ramadhan et en dehors de ce mois observer les 5 prières collectivement et éviter de dormir ou de se livrer à d'autres (occupations) pendant leurs heures. Ils doivent s'acquitter avec assiduité de toutes les tâches qui leur incombent [...].
Car il ne faut pas s'en détourner pour se livrer au sommeil ou à d'autres activités. Le musulman doit œuvrer pour acquérir la subsistance licite nécessaire à sa survie et à celle de ceux qu'il a en charge. Il ne faut pas s'en détourner pour se livrer au sommeil ou à d'autres (activités inutiles).

À suivre…

Suite de la page 11

Il a été rapporté par la chaîne la plus sûre que quand Omar donna à Ubay ibn Kaab l'ordre de diriger une prière de 11ra k'a pour les gens pendant les nuits du Ramadan, Ubay récitait les longues sourates dites les miine (celles qui comptent une centaine de versets ou plus) de sorte que certains finissaient par s'appuyer sur une canne en raison de la longueur de la posture debout puisqu'ils ne terminent leur prière qu'au début de l'aube.

Il a été rapporté de façon sûre encore qu'Omar a convoqué les lecteurs du Coran en Ramadan et a demandé au plus rapide d'entre eux de réciter 30 versets et à celui qui avait une rapidité moyenne de réciter 25 versets et au lent de réciter 20 versets. Sur la base de cela, on peut opter pour la longueur si on prie tout seul ou avec quelqu'un qui approuve cette option. Dans ce cas, plus la prière est longue, mieux cela vaudra. Il ne faut cependant pas exagérer de sorte à passer toute la nuit en prière, à moins que cela soit rare. En effet, il faut se conformer à la pratique du Prophète qui a dit : « La meilleure direction est celle de Muhammad ». Quand on sert d'imam, on peut prolonger la prière, à condition de ne pas causer de peine à ceux qui prient derrière l'imam compte tenu des propos du Prophète : « Quand l'un de vous dirige la prière à d'autres, qu'il allège sa prière puisqu'il a derrière lui le petit, le vieux, le faible, le malade et celui qui a une affaire à régler. S'il prie tout seul, qu'il prolonge sa prière comme il l'entend».

Le temps de la prière

La prière surérogatoire de Ramadan s'accomplit entre la prière d'el isha et celle de l'aube, compte tenu des propos du Prophète : « Certes, Allah vous a ajouté une prière. C'est le witr ; accomplissez-le entre la prière d'el isha et celle de l'aube ».

Il est préférable d'accomplir cette prière dans la dernière partie de la nuit, si on peut le faire, compte tenu des propos du Prophète : « Celui qui craint de ne pouvoir se réveiller dans la dernière partie de la nuit, qu'il clôture sa prière au début de la nuit. Celui qui préfère clôturer ses prières à la fin de la nuit, qu'il le fasse ainsi ; la prière de fin de nuit est bien assistée donc meilleure ».

S'il s'agit de choisir entre le fait de prier en public au début de la nuit et le fait de prier tout seul en fin de nuit, la première option est préférable parce qu'elle vaut la prière d'une nuit entière. C'est du reste conforme à la pratique adoptée par les Compagnons sous le règne d'Omar . Abd Rahman ibn Ubayd al-Qari a dit : « Je suis sorti au cours d'une nuit de Ramadan en compagnie d'Omar pour nous rendre à la mosquée. À notre grande surprise, nous avons trouvé les gens dispersés de sorte que celui-ci priait tout seul et celui-là priait avec quelques fidèles. C'est alors qu'il dit : au nom d'Allah ! Je pense qu'il est préférable de rassembler ces gens derrière un seul lecteur.

Et puis il en a décidé ainsi et les a réunis derrière Ubay ibn Ka'ab. »

- Il dit : « Par la suite, je suis sorti en sa compagnie (Omar) au cours d'une autre nuit au moment où des gens priaient sous la direction d'un imam et Omar dit : quelle belle innovation celle-là ! L'heure qu'ils passent en sommeil est meilleure que celle qu'ils consacrent à la prière » (il entendait la dernière partie de la nuit). En ce moment, les gens faisaient la prière au début de la nuit. Zayd ibn Wahb dit : « Abd Allah nous dirigeait la prière en Ramadan et l'achevait au milieu de la nuit ».

À suivre…

Les prosternations de la distraction

2e partie

II - La Diminution
Le délaissement d'un pilier.

- Si le prieur délaisse le Takbir de sacralisation, qui est un pilier, sa prière est invalide et ceci que le délaissement soit involontaire ou non , car la prière n'a pas été entamée.

- Si le pilier délaissé volontairement est autre que le premier Takbir, la prière est également invalide.

- Par contre, si par oubli, le prieur délaisse un pilier de la première Rak'at et qu'au moment où il s'en rend compte, il a atteint ce même pilier dans la deuxième Rak'at, alors la première Rak'at est annulée et la deuxième prend sa place.

- Si le prieur n'a pas atteint ce même pilier de la deuxième Rak'at au moment où il s'en rend compte, il doit alors revenir au pilier délaissé de la première Rak'at, l'accomplir et terminer sa prière.

Dans les deux cas, il est obligatoire de faire les prosternations de la distraction après la salutation.

Exemple : Une personne a oublié la deuxième prosternation de la première Rak'at et ne s'en rend compte qu'au moment où il est assis entre les deux prosternations de la deuxième Rak'at. A ce moment là, la première Rak'at est annulée et la seconde prend sa place, c'est à dire que la deuxième Rak'at est considérée comme étant la première. La personne complète alors sa prière, effectue les prosternations de la distraction après la salutation finale puis salue de nouveau.

Autre exemple : Une personne a oublié d'effectuer, lors de la première Rak'at, la seconde prosternation ainsi que la position assise qui la précède [

Phs : DR

Note du Traducteur : C'est à dire l'assise entre les deux prosternations] et se rend compte de l'oubli après s'être relevée de l'inclinaison de la seconde Rak'at. A ce moment-là, la personne doit revenir au pilier omis de la première Rak'at (c'est-à-dire la position assise entre les deux prosternations ainsi que la seconde prosternation). Elle doit donc s'asseoir, accomplir le reste de sa prière, puis effectuer les prosternations de la distraction après la salutation finale et de nouveau saluer.

Le délaissement d'une obligation.

- Si le prieur délaisse volontairement une obligation de la prière, sa prière est annulée.

- Si par oubli, il délaisse une obligation, puis se rend compte de son oubli avant qu'il ne quitte la position de cette obligation, il doit alors l'accomplir et n'aura pas à effectuer les prosternations de la distraction.

- S'il se rend compte de l'oubli après avoir quitté la position de cette obligation mais avant d'atteindre le pilier suivant; il doit alors revenir, accomplir cette obligation, terminer sa prière puis effectuer les prosternations de la distraction après la salutation finale et de nouveau saluer [Note du Traducteur : Car il aura ajouté des gestes dans sa prière.].

- Par contre, s'il se rend compte de son oubli après avoir atteint le pilier qui suit l'obligation omise, alors celle-ci n'est plus à effectuer et le prieur ne doit plus revenir mais continuer sa prière puis effectuer les prosternations de la distraction avant la salutation finale.

Exemple : Dans la deuxième Rak'at, une personne se relève de la deuxième prosternation pour la troisième Rak'at en oubliant le premier Tachahoud. Puis, elle se rend compte de son oubli avant de se lever. Elle doit alors rester assise, accomplir le premier Tachahoud, terminer sa prière et n'aura pas à effectuer les prosternations de la distraction.

À suivre…

Hadith An-Nabawi

L'immensité de l'indulgence divine

Anas dit qu'il a entendu l'Envoyé d'Allah (qsssl) dire :

« Allah a dit:

" O fils d' Adam, tant que tu M'invoqueras et mettras ton espoir en Moi,

Je te pardonnerai les péchés dont tu te seras chargé, sans Me soucier de leur grand nombre. O fils d' Adam, si tes péchés atteignent toute l' étendue visible du ciel, et qu' alors tu implores Mon pardon, je te pardonnerai.

O fils d' Adam, si tu viens à Moi, ayant rempli la terre de tes péchés et qu' alors tu Me rencontres cependant que tu n' associes personne d' autre à moi, Je te donnerai de quoi la remplir autant de pardon ».

[Rapporté par at Tirmidhi, Ahmad]

Quelles excuses permettent de ne pas jeûner ?

2e partie

Car il est alors considéré comme un résident. Dans ce cas, il complète les prières et observe le jeûne du Ramadan à cause de la fin du statut de voyageur.

La troisième excuse est la grossesse et l'allaitement

Les juriconslte sont d'accord que la femme enceinte et celle qui allaite peuvent ne pas observer le jeûne du Ramadan si elles craignent sur leur propre santé ou sur celle de leur enfant ou craignent l'agravation d'une maladie ou un préjudice ou la mort. Ceci s'atteste dans ce verset : {Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu' il jeûne un nombre égal d' autres jours.}

[Sourate 2 - Verset 184]

Il ne s'agit pas ici de n'importe quelle maladie car celle qui ne diminue pas le malade ne l'autorise pas à ne pas jeûner. La mention du terme « maladie » renvoie à toute affection incompatible avec le jeûne. C'est ce que l'on entend par maladie et c'est ce qui se vérifie ici. Voilà pourquoi la

femme enceinte et celle qui allaite bénéficient de la dispense du jeûne.

Un des arguments de la dispense qui leur est accordée réside dans le hadith d'Anas ibn Malick al-Daabi selon lequel le Messager d'Allah a dit : « Allah a certes dispensé le voyageur du jeûne et de la moitié de la prière et dispensé la femme enceinte et celle qui allaite du jeûne »

Une autre version emploie le terme hubla (enceinte) et celle qui allaite.

La quatrième excuse est la grande vieillesse (haram)

La grande vieillesse intéresse ceux qui suivent : le vieillard finissant, celui qui est au bout de ses forces ou est sur le point de finir ces jours et qui se rapproche chaque jour de la mort. Il en est de même du malade jugé incurable. Cela s'applique encore à la très vieille dame. La légalité de leur non observance du jeûne est fondée sur la parole du Très Haut :

{ Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu' il jeûne un nombre égal d' autres jours.}

[Sourate 2 - Verset 184]

Ibn Abbas a dit :

« Ce verset n'est pas abrogé ; il s'applique au vieillard et à la vieille dame incapables de jeuner. Les deux nourrissent un pauvre pour chaque jour non jeûné. »

La cinquième excuse est l'insupportabilité de la faim et de la soif

Quand la faim et la soif deviennent d'une intensité insupportable, l'on est autorisé à rompre le jeûne et à manger dans la limite de la nécessité, mais l'on doit par la suite s'abstenir des facteurs de la rupteure du jeûne pour le reste de la journée et procéder plus tard à un jeûne de rattrapage. A l'insupportabilité de la faim et de la soif a été assimilé la peur d'être affaibli au moment d'une rencontre probable ou certaine avec l'ennemi en cas de siège.

Si le combattant a la certitude ou la quasi certitude qu'il va rencontrer un ennemi qui se trouve en face de lui, et craint d'être trop affaibli par le jeûne pour pouvoir se battre, il peut rompre son jeûne avant le combat, même s'il n'est pas en voyage.

La sixième excuse est la contrainte

Par ce vocable, on entend le fait d'amener quelqu'un par la menace à faire ce qu'il ne veut pas faire ou à abandonner ce qu'il désire faire.

FIN

Trucs & astuces

Faire cuire des pommes de terre en 5 min

Voila une astuce pour faire cuire vos pommes de terre en 5 min! C'est épatant et ca marche!!

Prenez vos pommes de terre, mettez les dans un sac plastique peu importe le sac qu'il soit coloré ou avec des inscriptions ca marchera, fermez le sac en faisant un noeud, placez le dans votre micro onde, et reglez le temps pour commencer a 3 min, ensuite planter avec un couteau a travers le sac pour voir si vos pommes de terre sont cuites, sinon rajouter du temps, le temps de cuisson varie selon la grosseur de vos pommes de terre! ESSAYEZ CA MARCHE ET C'EST BON!! :)

Ne plus pleurer en épluchant les oignons

Si comme moi les oignons vous font pleurer ! Mettez-les au réfrigérateur deux heures avant de les éplucher.

Feuilles de brick résistante

Pour éviter que vos feuilles de brick ne se brisent, posez- les une par une sur un linge humide et farcissez-les.

Cuisson des gâteaux

Si vous pensez à intercaler entre le moule et la plaque du four une couche de gros sel, vos fonds de gâteaux ne brûleront plus.

Écailler proprement le poisson

Ecailler son poisson avec un couteau ou un couteau économe dans une bassine pleine d'eau pour éviter les éclaboussures d'écailles.

Nettoyage du micro-onde

Pour nettoyer les taches et les aliments collés,mettez 1 cuillerée à soupe de bicarbonate de soude dans un bol à demi-rempli d'eau. .ettez le four a puissance maximale pendant environ trois minutes puis passez un linge humide. vous pouvez aussi faire bouillir 1/4 de tasse de vinaigre et 1 tasse d'eau. Vous désodoriserez en même temps l'intérieur du micro-ondes.

Gain de temps pour tous

La passoire et l'essoreuse à salade. Rangez les sous l'évier de votre cuisine car on s'en sert à cet endroit…

Un gros pot assez grand, mettez-y tous vos ustensiles de cuisine, à portée de main pour cuisiner. Tous vos pots à épices dans une grande panière, rangée dans un placard, ils ne prendront plus la graisse de cuisson… C'est déjà un bon début… Et surtout nos articulations apprécieront… et nous aussi d'ailleurs.

Dénoyauter les cerises

Pour dénoyauter des cerises de façon rapide, utilisez un trombone que vous enfoncerez au coeur de la cerise. ainsi votre cerise reste intacte.

Panures diverses

Pour varier les plaisirs vous pouvez également paner vos escalopes avec de la poudre d'amende ou bien du pain d'épice mixé, attention si il est sec il perd du goût. Bonne appétit!!!

RECETTE DU JOUR

Tajine de veau aux olives vertes

Pour 6 personnes
Temps de préparation : 20 min
Temps de cuisson : 60 min
Difficulté : facile

- ✔ 1 kg de viande de veau coupé dans l'épaule
- ✔ 2 gousses d'ail émincées
- ✔ 3 c. à soupe d'huile de table
- ✔ 3 c. à soupe d'huile d'olive
- ✔ 1 petit bouquet de coriandre et de persil émincés
- ✔ ? c. à café de poivre noir
- ✔ 1 c. à café de cumin
- ✔ 1 c. à café de curcuma
- ✔ 8 pistils de safran
- ✔ 1 c. à café de gingembre
- ✔ Sel
- ✔ Eau

Pour les légumes :

- ✔ 400 g d'olives vertes cassées (M'slalla)
- ✔ 1/2 citron confit

Dans un récipient, préparer une marinade en mélangeant l'ail émincé, les épices, le sel, l'huile d'olive, l'huile de table, la coriandre et le persil émincés.

Placer les morceaux de viande dans la marinade pendant une heure pour qu'ils s'imprègnent de tous les ingrédients.

Dans une marmite sur feu doux, déposer les morceaux de viande avec la marinade. Mouiller à hauteur avec l'eau. Laisser mijoter la viande pendant une demi heure environ. Rajouter les olives vertes concassées "M'slalla" et le citron confit détaillé en petits dés.

Couvrir la marmite et continuer la cuisson à feu doux jusqu'à ce que de la viande devienne fondante et la sauce bien réduite.

Disposer les morceaux de viande dans un plat préchauffé, les garnir d'olives "M'slalla" et les napper de sauce. Servir le plat bien chaud.

Salade de poulpe

Pour 4 personnes
Temps de préparation : 15 min
Temps de cuisson : 60 min
Difficulté : facile

Pour le poulpe :

- ✔ 1 poulpe
- ✔ 1/2 citron
- ✔ 1 feuille de laurier
- ✔ 1 gousse d'ail

Pour la salade :

- ✔ 500 g de petites pommes de terre
- ✔ 1 poivron rouge
- ✔ 1 piment vert
- ✔ 50 g d'oignon blanc émincé
- ✔ 250 g de tomates cerise
- ✔ 50 g d'olives vertes dénoyautées
- ✔ 50 g d'olives noires dénoyautées
- ✔ 2 c. à soupe de persil et de coriandre émincés
- ✔ 8 c. à soupe d'huile
- ✔ 4 c. à soupe de vinaigre blanc
- ✔ Sel
- ✔ Feuilles de laitue

Dans une grande marmite d'eau bouillante, plonger le poulpe et ajouter le citron, l'ail, le laurier et une cuillère à soupe de sel. Laisser cuire le poulpe pendant 1 heure, l'égoutter et le plonger dans de l'eau froide. Retirer la peau débordante du poulpe et le détailler en morceaux.

Dans un bol, faire mariner le poulpe dans l'huile, le vinaigre, le piment, le persil, la coriandre et l'oignon émincés. Cuire les petites pommes de terre, les peler et les couper en 2. Couper les tomates cerise en 2. Émincer finement le poivron rouge et les olives. Rajouter tous les légumes préparés au poulpe mariné. Mélanger délicatement puis disposer la salade sur un lit de feuilles de laitue.

GÂTEAU DU JOUR

Halwa bsfouf

Pour 3 personnes
Temps de préparation : 20 min
Temps de cuisson : 00 min
Difficulté : facile

- ✔ 100 g de graines de lin
- ✔ 100 g de graines de sésame
- ✔ 100 g de farine
- ✔ 100 g de praliné
- ✔ 50 g de dattes dénoyautées et coupées en petits dés
- ✔ 50 g de raisins secs coupés en petits morceaux
- ✔ 80 g de beurre fondu
- ✔ 1/2 c. à café de cannelle

Pour le décor :

- ✔ Amandes
- ✔ Pignons
- ✔ Raisins secs
- ✔ Graines de sésame

Déposer les graines de lin et de sésame sur une plaque et les faire griller au four, à 160°C jusqu'à ce qu'elles dorent. Les moudre, les tamiser et les réserver.

Sur une autre plaque, faire dorer la farine au four, à 160° C pendant 10 à 15 mn. La tamiser et la mélanger avec les poudres de lin et de sésame. Ajouter le praliné, les raisins secs , les dattes, la cannelle et le beurre. Bien pétrir jusqu'à obtention d'un s'fouf homogène et compact. Sur une plaque tapissée de papier sulfurisé, étaler le s'fouf en un rectangle de 3 cm d'épaisseur, le recouvrir d'un film alimentaire et le réserver au frais pendant 30 mn.

Découper le s'fouf en carrés ou en losanges et le décorer avec des graines de sésame, des raisins secs, des pignons et des amandes.

Enti, le magazine de la femme

أنتِ

مجلة شهرية ملحق لجريدة Le Courrier d'Algérie العدد 55 - من 1 الى 31 جويلية 2014 - الثمن 100 دج

- الموالح تحمي النساء من الإصابة بالجلطة
- احذري من الوقوع في الحب الأعمى !
- امور تجعل المرأة تكره الرجل .. تعرفي عليها
- الدراسات تقول : السعادة سر طول العمر !
- السيدة فايزة : حلمي هو تدريس كل ما عندي من خبرة في فن الحلاقة
- اشياء تدركها المرأة في سن الثلاثين.. ما هي ؟

سحر... إشراقة وجمال لصيف مميز

E-mail : entimag2010@yahoo.fr - ISSN 2170 - 9886

CRASH DU VOL MH17

Kiev accuse les rebelles de «détruire les preuves»

Le gouvernement ukrainien a accusé samedi les rebelles pro-russes de l'est du pays, soupçonnés d'avoir abattu l'avion de ligne malaisien, de «chercher à détruire, avec le soutien de la Russie, les preuves de ce crime international».

Phs : DR

Ainsi, l'enquête sur le tir de missile, venu, selon les Etats-Unis, de la zone contrôlée par les rebelles soutenus par la Russie, s'annonce particulièrement difficile, au moment où les premières équipes étrangères, les Néerlandais et les Malaisiens, arrivent en Ukraine.

ZONE REBELLE

Le site du crash se trouve en zone rebelle, près de la ville de Chakhtarsk, et le conflit armé en cours entre séparatistes pro-russes, qui ont refusé un cessez-le-feu ponctuel, et le gouvernement de Kiev rend les opérations particulièrement complexes.

«Les terroristes ont transporté 38 corps de victimes à la morgue de Donetsk, où des spécialistes parlant avec un net accent russe ont déclaré qu'ils procéderaient à leur autopsie. Les terroristes cherchent aussi des moyens de transport à grande capacité pour transporter les restes de l'avion en Russie», indique le gouvernement dans une déclaration officielle.

Il accuse les rebelles de ne pas permettre aux organes compétents ukrainiens de commencer l'enquête et de ne pas laisser les représentants et experts étrangers accéder au site du crash. Un chef séparatiste a confirmé samedi à des journalistes de l'AFP présents sur le site, à Grabove, que des corps ont été emmenés à la morgue de Donetsk. «27 corps ont été enlevés ce matin», a-t-il dit. Les combattants pro-russes bloquaient l'accès au périmètre du crash.

GANTS BLANCS ET SACS NOIRS

Une demi-douzaine de sauveteurs portant des uniformes et des gants blancs et bleus sortaient d'un champ de blé pour mettre des morceaux de corps dans de grands sacs mortuaires noirs. L'opération se déroule sous le contrôle rebelle. Dans sa déclaration, le gouvernement de Kiev demande à la Russie de «rappeler ses terroristes et permettre aux experts ukrainiens et internationaux de procéder à l'examen de tous les aspects de la tragédie». «Il n'y aura pas de pardon pour les criminels internationaux, comme il n'y en aura pas pour ceux qui ont soutenu, entraîné, financé et armé ces terroristes», affirme encore le gouvernement ukrainien, indiquant avoir informé de la situation tous les pays membres de l'UE et les Etats-Unis. Le conflit qui se poursuit sur le terrain avec notamment des combats à Lougansk, se durcit aussi au plan diplomatique. Le président américain Barack Obama a pointé du doigt vendredi soir les séparatistes pro-russes, ajoutant qu'ils bénéficiaient du soutien de la Russie.

Alors que deux tiers seulement des restes humains ont été retrouvés -et que la forte chaleur persistante risque d'accélérer la décomposition des autres- ni les enquêteurs néerlandais, ni les malaisiens, arrivés vendredi et dans la nuit à Kiev n'étaient encore sur place samedi matin. Vendredi soir, une trentaine d'inspecteurs de l'OSCE, première équipe internationale arrivée sur les lieux, n'a obtenu qu'un «accès limité» au site du crash du vol Amsterdam-Kuala Lumpur.

PROGRÈS POTENTIEL

Samedi matin, un progrès potentiel est apparu, avec l'annonce d'un accord entre Kiev et les séparatistes sur une «zone de sécurité» de 20 km autour du site de crash, négocié par le groupe de contact comprenant l'Ukraine, la Russie et l'OSCE. Cet accord doit permettre à l'Ukraine de «remplir l'objectif essentiel: (...) identifier les corps et les remettre aux familles», a indiqué Valentyn Nalyvaïtchenko, chef des services de sécurité SBU de Kiev.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Prolongation des négociations

L'Iran s'est entendu vendredi soir avec le groupe «P5+1» pour prolonger de quatre mois les négociations sur son programme nucléaire, ont annoncé samedi les deux parties. «Il y a encore des divergences significatives sur certains points-clés qui réclament davantage de temps et d'efforts», disent dans un communiqué commun le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif et la porte-parole de la diplomatie européenne Catherine Ashton, qui négocie au nom des Six. «Nous nous réunirons à nouveau dans les semaines qui viennent et suivant différents formats avec la ferme intention de parvenir le plus vite possible à un accord sur un Plan d'action conjoint (à long terme)», ajoutent-ils. La phase de négociations supplémentaire, qui débute formellement le 21 juillet, s'étend jusqu'au 24 novembre, mais les discussions ne devraient pas reprendre avant septembre, dit-on de sources diplomatiques.

En vertu de l'accord intérimaire conclu fin novembre et entré en vigueur en janvier, les négociations devaient aboutir avant le 20 juillet à un règlement définitif du contentieux.

Les négociations, qui ont repris le 2 juillet à Vienne, ont bien progressé sur certains points mais il est apparu clairement que la date-butoir ne pourrait être respectée. De profondes divergences persistent notamment sur les capacités iraniennes d'enrichissement d'uranium, l'un des points-clés du problème. Les puissances occidentales souhaitent les limiter pour empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire, alors que l'ayatollah Ali Khamenei, guide suprême de la Révolution iranienne, a jugé récemment nécessaire de les accroître de façon significative.

«PERSPECTIVE CRÉDIBLE»

Les Etats-Unis ont toutefois parlé vendredi d'une «perspective crédible» susceptible d'ouvrir la voie à un règlement définitif, pour justifier la prolongation des discussions. «Cette prolongation va nous permettre de poursuivre les négociations tout en garantissant que le programme nucléaire de l'Iran ne progresse pas dans l'intervalle», dit Josh Earnest, porte-parole de la Maison blanche dans un communiqué.

«Nous avons la possibilité de parvenir à une solution diplomatique durable qui dissipera l'un des risques les plus pressants de notre époque pour la sécurité nationale. Nous n'accepterons rien d'autre qu'une résolution complète conforme à notre objectif, c'est pourquoi il est nécessaire de poursuivre les discussions», ajoute-t-il. Pendant les quatre mois supplémentaires, l'Iran pourra accéder à 2,8 milliards de dollars d'avoir gelés, mais les sanctions resteront pour la plupart en vigueur, a quant à lui précisé le secrétaire d'Etat. «Nous allons continuer à lever les sanctions comme nous l'avons accepté (dans le cadre de l'accord du 23 novembre) et nous autoriserons l'Iran à accéder à 2,8 milliards de dollars de ses avoirs bloqués», explique John Kerry dans un communiqué. Mais, «que les choses soient claires, ajoute-t-il, «l'Iran n'aura rien de plus pendant ces quatre mois qu'au cours des six derniers et la majeure partie de revenus pétroliers restera inaccessible (...) Nous continuerons appliquer fermement les sanctions qui sont toujours en vigueur.»

IRAK

Vague d'attentats à Bagdad, 22 morts

Une vague d'attentats à la voiture piégée a fait 22 morts samedi à Bagdad, apprend-on de sources policières et médicales. Des voitures ont explosé dans trois quartiers chiites de la capitale, faisant 15 morts, quelques heures après un premier attentat suicide qui a fait sept morts et 18 blessés.
Ce premier attentat a eu lieu à un point de contrôle de la police à Abou Dchir, dans le sud de Bagdad, rapportent la police et une source à l'hôpital local.
Les trois autres attaques se sont produites à Bayaa (sud-ouest), Kadhimiya (nord) et Djihad (ouest).

ITALIE

18 corps sans vie retrouvés sur un bateau à Lampedusa

Les sauveteurs italiens ont retrouvé les corps sans vie de 18 immigrants sur un bateau au large de l'île italienne de Lampedusa, et un 19ème homme est mort pendant son transfert vers l'île, a indiqué samedi l'agence italienne Ansa. Deux autres hommes, retrouvés dans un état critique sur cette embarcation à la dérive, transportant au total plus de 600 personnes, ont été transportés à l'hôpital de Palerme en Sicile. Les sauveteurs pensent que les victimes ont été asphyxiées.
L'alerte a été donnée par un cargo croisant à quelque 80 miles (148 km) au large de Lampedusa, île italienne située entre la Tunisie et la Sicile.

DÉJÀ 45 MORTS DÉBUT JUILLET

Quelque 45 cadavres de migrants avaient été retrouvés sur un bateau début juillet, tous étaient morts asphyxiés dans la cale avant de l'embarcation, fermée à clé par les passeurs.
Des centaines de nouveaux migrants sont arrivés vendredi dans les eaux territoriales italiennes, selon la Marine italienne, qui avait déjà recueilli la veille au moins 1 400 personnes en provenance de Libye. La Marine a déclaré vendredi avoir secouru 574 personnes sur un bateau, tandis que 251 ont été interceptées par les garde-côtes. Deux autres bateaux, l'un transportant 352 personnes, pour la plupart des Erythréens, Somaliens et Syriens, et le second 94, ont pour leur part réussi à accoster sur l'île de Lampedusa. Au total, environ 1 271 migrants sont ainsi arrivés vendredi, selon un comptage de l'AFP. La Marine avait indiqué vendredi avoir intercepté un total de 3 510 migrants au cours des deux jours précédents dans le cadre de l'opération «Mare Nostrum» entamée l'an dernier après la mort en mer de plus de 400 personnes.

WEST HAM A REVU SON OFFRE À LA HAUSSE

L'Inter Milan donne son feu vert pour le transfert de Taïder en Angleterre

Selon la presse anglaise, L'inter serait prêt à accepter l'offre de West Ham pour s'attacher les services de Taïder.

Ph : DR

La presse croit savoir qu'une offre autour de 7M d'euros serait acceptée mais le club de l'est londonien souhaiterait avant tout obtenir un prêt avec option d'achat de l'international algérien. Le principal enseignement de cette nouvelle est que l'Inter est vendeur de son Algérien. Acquis de façon définitive en début de mois pour 5,5 M d'euros en vue d'un échange avec M'Vila, l'Algérien n'a pas voulu s'exiler en Russie, l'Inter s'est fait prêté l'international français et ne serait pas contre vendre son mondialiste à un bon prix. Taïder pourrait être tenté par une aventure en Premier league, toutefois le mercato est encore long et la Lazio qui avait manifesté son intérêt il y'a un mois pourrait revenir à la charge. Dans tout cela, c'est le joueur de 22 ans qui devra trancher dès les prochains jours sa future destination. À l'Inter l'on attend son retour des vacances pour connaître ses prétentions dans ce registre. Il est vrai, jusque-là Taider n'a pas accepté le fait d'être sorti des plans de son entraîneur, Walter Mazzari. C'est là l'une des raisons qui le poussent à demander une explication avec son coach. Celle-ci devrait avoir lieu au cours de cette semaine, mais sans qu'elle ne puisse certainement rien changer dans le destin de Taïder appelé à changer d'air et aller monnayer son talent ailleurs.

Ce serait d'ailleurs le choix idéal pour lui, vu que s'il restait encore à Milan, il ne ferait que perdre du temps. Un scénario qui pourrait lui jouer un mauvais tour avec le futur sélectionneur national, Christian Gourcuff, qui ne serait pas prêt de miser sur des joueurs en manque de compétition, surtout que les futures échéances des Verts sont très importantes, à commencer par les éliminatoires de la CAN-2015.

Hakim S.

MCO

Les Hamraoua gagnent en amical face à l'ES Tunis

Le MC Oran (Ligue 1, Algérie), s'est imposé face à l'ES Tunis (2-1) vendredi soir pour son deuxième match amical dans le cadre de son stage à Tunis en vue de la saison footballistique 2014-2015. Les locaux étaient les premiers à avoir ouvert le score par Mohamed Ali Mhadebi (31e minute), et ce n'est qu'en fin de rencontre que les Oranais sont parvenus à égaliser puis prendre l'avantage par respectivement Seddik Beradja et Mounir Fekih. Lors de ce rendez-vous, l'EST, champion de Tunisie sortant, a aligné un effectif composé dans sa majorité de joueurs remplaçants.Il s'agit de la deuxième joute amicale des "Hamraoua" depuis le début de leur stage. Ils ont fait match nul (0-0) face au NA Hussein Dey (Ligue 1, Algérie) lors de leur première sortie. Le stage du MCO, auquel participent 25 joueurs dont 12 nouvelles recrues., se poursuivra jusqu'au 25 juillet. Le néo-président du Mouloudia, Ahmed Belhadj, qui a succédé à Youcef Djebbari, démissionnaire, a décidé de procéder à des remaniements notables dans son effectif par rapport à celui de la saison précédente, qui a vu son équipe frôler la relégation. Tous les compartiments ont été touchés par ce remue-ménage, à commencer par le poste du dernier rempart avec l'arrivée de Natech (ex-CS Constantine). En défense, la formation de la capitale de l'Ouest a engagé Merbah (ex-JS Kabylie) et Hamdadou (ex-CAB Bou Arréridj). Le milieu de terrain pourra compter sur Bahloul et Benatia (ex-CSC), Kharroubi (ex-Osotsapa/Thaïlande), Ammour (ex-CABBA) et Larbi (ex-Fréjus, National --France--). Quant à l'attaque, elle a été renforcée par Zaâbiya (ex-JSK), Nekkache (ex-Paradou AC), Athmani (ex-ASM Oran) et Bezzaz (ex-CSC). La barre technique, qui a connu le défilé de trois entraîneurs la saison dernière, a été confiée à Cherif El Ouezzani, l'ancien champion d'Afrique avec les Verts en 1990, et auteur d'un parcours honorable avec le RC Arbaâ lors de l'exercice précédent, coïncidant avec sa première saison parmi l'élite.

APRÈS SA TROISIÈME VICTOIRE DE RANG EN TURQUIE

L'USMA annonce la couleur

L'USMA continue sa belle série de victoires à l'occasion de son stage en Turquie. Les Rouge et Noir de la capitale donnent l'impression de rester sur la lancée de leur précédente saison qui les a vu dominer de bout en bout le championnat de Ligue 1 professionnelle. En Turquie depuis une dizaine de jours pour préparer le nouvel exercice, qui sera marqué notamment par son retour en Ligue des champions d'Afrique après une absence qui aura duré toute une décennie. En tout cas, au vu des résultats que sont en train de réaliser les gars de Soustara dans le cadre de leur stage turque, turc indique que les protégés de l'entraîneur français, Hubert Velud, reviendront encore plus forts la saison prochaine. Dans la soirée de samedi, les Usmistes se sont imposés face aux Iraniens de Estheglal Ahfez sur le score de deux buts à un.

Cette fois, la victoire fut longue à se dessiner, puisqu'il a fallu attendre les cinq dernières minutes de la partie pour voir l'attaquant camerounais Nsombo donner l'avantage aux Algérois, alors que le match se dirigeait vers un nul entre les deux protagonistes. Il est vrai, il s'agit là que d'un simple match amical, mais le fait d'aligner trois victoires de suite, face de surcroît, à deux sérieux sparring-partners, en l'occurrence deux formations iraniennes. Toujours est-il que ces trois victoires d'affilée devraient conforter le moral des coéquipiers de Khoualed pour aborder la nouvelle saison avec force. Les esprits sont du reste déjà orientés vers la super Coupe d'Algérie, dont le trophée est justement détenu par l'USMA. Le 9 août prochain, les Rouge et Noir croisent le fer avec leur rival de toujours le MCA. Un match qui promet déjà tant, vu que les deux équipes ont choisi les mêmes lieux, c'est-à-dire la Turquie, pour le préparer.

H. S.

MONDIAL-2015 DE HANDBALL (TIRAGE AU SORT) :

Réda Zeguili : «toutes les équipes se valent»

Toutes les équipes qualifiées au Mondial-2015 de handball (15 janvier-1er février au Qatar) se valent et l'Algérie, championne d'Afrique en titre, n'a pas à choisir entre elles, a indiqué l'entraîneur du sept national, Réda Zeguili.

"Les 24 équipes se valent et représentent des nations de handball, nous n'avons pas à choisir entre elles. Il s'agit d'un Mondial, donc le niveau sera relevé, à nous de travailler davantage pour élever le nôtre et se hisser vers le haut", a déclaré Réda Zeguili à l'APS, à un peu plus de 24 heures du tirage au sort, prévu dimanche soir à Doha. La Fédération internationale de handball (IHF) a établi six chapeaux de quatre équipes chacun en vue du tirage au sort, plaçant les Verts dans le pot 3 en compagnie du Qatar, pays organisateur, de la Russie et de la Macédoine. La présence des grandes sélections de la petite balle à ce 24e championnat du Monde a poussé Zeguili à être prudent, reportant à "après le tirage" l'annonce des objectifs assignés aux coéquipiers de Messaoud Berkous lors de la compétition. "Nous parlerons de ça en fonction du groupe que nous hériterons", s'est contenté de répondre celui qui a conduit les Verts au titre africain, en janvier dernier à Alger aux dépens de la Tunisie, après 18 ans d'attente. "C'est vrai que nous sommes champions d'Afrique, mais ça ne veut pas dire qu'il faut s'arrêter à ce stade », a ajouté Zeguili qui s'est dit "satisfait pour l'instant" du programme de préparation du Sept national, lui qui avait exigé à la Direction technique nationale (DTN) et à la Fédération algérienne de handball (FAHB) un programme de préparation adéquat en vue du Mondial pour continuer sa mission à la tête de la sélection.

SÉRIE DE MATCHS AMICAUX AU PROGRAMME

"Nous allons profiter de notre présence à Doha pour le tirage au sort (Zeguili et le DTN Habib Kheraïfia, ndlr) pour discuter avec les responsables d'autres sélections qui ne seront pas dans le même groupe que l'Algérie au Mondial, dans le but d'organiser d'autres rencontres amicales de préparation, en décembre à Alger ou à l'étranger", a-t-il espéré. Dans le même registre, le patron de l'équipe nationale a fait savoir que les Verts, qui reprendront les entraînements le 2 août prochain, joueront quatre matchs amicaux lors du stage en France le même mois (du 13 au 22) : les 16 et 17 contre le Japon puis le 20 et le 21 contre des formations locales. En leur qualité de champions d'Afrique, les Algériens se rendront ensuite en Suisse pour disputer un tournoi, sur deux jours, contre des équipes européennes, sans oublier les tournois prévus en octobre au Brésil (Les Quatre nations), en France et en Espagne (avec les champions du monde espagnols, la Pologne et la Hongrie). "Toutes ces rencontres amicales sont maintenues, même dans le cas où nous affronterons ces équipes en phase finale du Mondial", a tenu à préciser l'entraîneur national qui espère faire le "saut de qualité" avec cette préparation."Le championnat d'Afrique a été le déclic, ça faisait 18 ans que nous n'avions pas remporté le titre africain, ça va nous motiver à travailler plus. Il ne faut pas stagner et se contenter de ce trophée, mais évoluer. Nous devons préparer cette équipe pour 2016", s'est-il projeté en parlant d'une "nouvelle vague" qui va renforcer la sélection. "Nous avons plusieurs jeunes qui frappent à la porte de l'équipe nationale, d'ailleurs j'en ai convoqué plusieurs pour le prochain stage (Réda Arib --ailier du MC Saïda--, Ghedbane Khelifa --gardien du MAJD Blida-- ou encore Hmed Boussaïd --demi-centre du HBC El-Biar--). Nous allons garder l'ossature de l'Équipe qui sera notre locomotive tout en la renforçant dans chaque poste par un jeune joueur dans le but de lancer cette nouvelle vague dans le bain des compétitions", a conclu Réda Zeguili.

LA COMPOSITION DES CHAPEAUX

Chapeau 1 : Espagne (tenant du titre), France, Danemark, Croatie
Chapeau 2 : Pologne, Suède, Slovénie, Bosnie-Herzégovine
Chapeau 3 : Russie, Qatar, Macédoine, Algérie
Chapeau 4 : Argentine, République tchèque, Biélorussie, Autriche
Chapeau 5 : Tunisie, Egypte, Brésil, Bahreïn
Chapeau 6 : Allemagne, Chili, Emirats arabes unis, Iran
NB : les chapeaux ont été établis selon les classements des sélections dans les championnats continentaux ou les barrages auxquels elles ont participé.
Le tirage au sort aboutira à la formation de quatre groupes (A, B, C et D) de six nations chacun. Deux équipes dÆun même pot ne peuvent pas figurer dans le même groupe du tour préliminaire. La phase finale du Mondial-2015 aura lieu du 15 janvier au 1er février prochains à Doha.

PREMIER LEAGUE

Mourinho et Chelsea ne pourront plus se cacher

Avec les arrivées de Filipe Luis, Diego Costa ou encore Cesc Fabregas et en attendant celles de Courtois ou Drogba, Chelsea réalise un mercato de géant. Assez pour en faire l'un des favoris de la prochaine saison de Premier League.

Ph : DR

José Mourinho n'a cessé de le marteler l'année passée : Chelsea est une jeune équipe en construction. Pourtant les Blues ont réalisé une belle saison 2013-2014, atteignant les demi-finales de la Ligue des champions et décrochant la troisième place de Premier League (à quatre points seulement du champion, Manchester City). Malgré un exercice terminé sans le moindre trophée, les Blues ont laissé entrevoir un énorme potentiel pour les saisons à venir. José Mourinho compte bien capitaliser sur cette expérience pour l'année prochaine.

COMBLER LES LACUNES DE LA SAISON PASSÉE

En Angleterre, Chelsea s'est montré le plus actif depuis le début du mercato. Déçu par la triplette Eto'o (9 buts), Torres (5 buts) et Ba (5 buts), José Mourinho réclamait avec insistance un grand avant-centre capable de marquer plus de vingt buts en Premier League. Ses dirigeants ont exaucé son vœux avec l'arrivée de Diego Costa pour près de 38 millions d'euros. Excellent la saison passée avec l'Atlético Madrid (27 buts en Liga), l'Espagnol apportera sa puissance et son sens du but à l'attaque des Blues.

Au milieu de terrain, les Londoniens ont frappé un grand coup avec la signature de Cesc Fabregas en provenance de Barcelone. Le stratège espagnol de 27 ans va amener sa qualité de passe et une touche technique supplémentaire dans l'entrejeu londonien.

Point fort de l'équipe, la saison passée avec seulement 27 buts encaissés, la défense a subi quelques petites altérations. Le Brésilien Felipe Luis, champion d'Espagne avec l'Atlético, vient suppléer Ashley Cole, parti à l'AS Rome. Le Stephanois Kurt Zouma renforcera également l'arrière garde des Blues. Le Français de 19 ans s'était engagé lors du dernier mercato d'hiver avant de revenir en prêt dans son club formateur. Longtemps annoncé sur le départ, le capitaine John Terry, impérial la saison passée (34 titularisations), a prolongé d'un an et disputera sa 17e saison avec les Blues.

JEUNESSE ET EXPÉRIENCE, UN MÉLANGE PARFAIT

Chelsea s'appuiera sur un effectif très jeune la saison prochaine. En plus de Zouma, Mohamed Salah (22 ans) et Matic (25 ans), également arrivés lors du dernier mercato d'hiver, ont enclenché ce rajeunissement. Dans les prochaines semaines, Thibault Courtois (22 ans) devrait revenir à Londres après trois saisons pleines en Espagne. Romelu Lukaku (21 ans), encore très efficace en prêt avec Everton (15 buts) pourrait enfin rejoindre l'effectif des Blues. Avec tout ce petit monde en plus de Pasalic (19 ans), Schürrle (23 ans) et Hazard (23 ans), Chelsea compte dans son effectif un vivier de jeunes pépites.

Une jeunesse qui sera bonifiée et encadrée par les ténors que sont Cahill (28 ans), Terry (33 ans) ou Ivanovic (30 ans). D'autant plus que Chelsea chercherait encore un avant-centre pour épauler Costa, le nom de Didier Drogba (36 ans), légende des Blues, revient avec insistance du côté de la presse d'outre-Manche. Avec ce mélange de jeunesse et d'expérience, le onze de départ des Blues pourrait avoir cette allure la saison prochaine:

EN AVANCE SUR SES CONCURRENTS

Pendant que Chelsea accueille presque toutes ses cibles du mercato, les autres ténors du championnat ne connaissent pas la même réussite. Liverpool a perdu son meilleur joueur, après le transfert de Luis Suarez au Barça pour près de 81 millions d'euros. Manchester United, en pleine reconstruction, avec l'arrivée de Louis Van Gaal n'affichera certainement pas des ambitions de titre dès la saison prochaine.

De son côté, Manchester City, freiné par le fair-play financier, connait un mercato timoré. Des restrictions qui ne devraient pas inquiéter Chelsea. Les ventes de David Luiz en début de mercato (50 millions au PSG), après celles de Mata (45 millions) et de Bruyne (21.5 millions) l'hiver dernier ont renfloué les caisses des Blues. Avec son mercato réfléchi et ciblé, Chelsea ne pourra pas masquer ses ambitions pour la saison prochaine et espérera décrocher son premier titre de champion d'Angleterre depuis 2010.

FINANCES

Real Madrid reste le club de sport le plus cher au monde

Comme en 2013, Forbes a placé le Real Madrid comme la franchise de sport la plus chère du monde en 2014. Le magazine économique américain estime la valeur financière du club madrilène à 3,44 milliards de dollars (2,5 milliards d'euros) ; une centaine de millions de plus environ que la saison dernière. Demi-finaliste des quatre dernières éditions de la Ligue des champions, le Real Madrid a fini par décrocher la dixième C1 de son histoire à l'issue de la saison 2013-2014. Grâce à cela, le club de Florentino Perez a reçu plus de 55 millions d'euros en primes et droits TV. Le Real abrite aussi des stars internationales que sont principalement Cristiano Ronaldo et Gareth Bale. Enfin, il est aussi le club de football qui génère le plus de revenus au monde, le premier à avoir dépassé les 500 millions de revenus sur une saison. Pour toutes ces raisons donc le Real Madrid est le plus cher selon Forbes. Mais de 200 millions d'euros de plus « seulement » que le meilleur ennemi madrilène : le FC Barcelone. Le club blaugrana se classe en effet en deuxième position juste devant Manchester United, tandis que le quatrième club de foot présent dans ce Top 10 est septième. Les autres sont des franchises de baseball ou de football américain. Découvrez le Top 10 en intégralité dans la galerie d'images ci-dessus…

NIGERIA

La Fifa lève la suspension de la fédération

La FIFA a annoncé, ce vendredi, qu'elle levait la suspension imposée le 9 juillet à la fédération nigériane de football (NFF) en raison d'ingérences. «Étant donné que l'ordre statutaire a été rétabli au sein de la NFF et que les organes légitimes ont été réinstallés, la FIFA a décidé de lever la suspension», a expliqué l'instance dans un communiqué. La FIFA avait expliqué sa décision du 8 juillet par le fait que «la NFF a fait l'objet d'une action en justice du tribunal de grande instance de la République fédérale du Nigeria» qui empêchait «le président de la NFF, les membres de son comité exécutif et son congrès de gérer les affaires du football nigérian».

BRÉSIL

Dunga favori pour succéder à Scolari

Limogé en 2010 après l'élimination en quarts de finale de la Coupe du monde, Dunga tiendrait la corde pour succéder à Luiz Felipe Scolari. Verdict attendu mardi. Et si Dunga revenait aux commandes ?

C'est l'hypothèse la plus évoquée à l'heure actuelle au Brésil, cinq jours après le limogeage de Luiz Felipe Scolari au sortir de la déroute lors du Mondial 2014. L'ancien milieu défensif de la Seleçao, âgé de 50 ans, avait déjà managé la sélection auriverde de 2006 à 2010, remportant la Copa America en 2007 et la Coupe des confédérations en 2009. La Fédération lui avait signifié la fin de son contrat à l'issue du Mondial 2010, où le Brésil avait été éliminé en quarts de finale par les Pays-Bas.

Selon une source proche du dossier, Dunga entretiendrait d'excellents rapports avec Gilmar Rinaldi, qui vient d'être nommé coordinateur technique des équipes nationales, soit le nouveau n°2 de la Seleçao. Il serait entré en discussions avec la Fédération en début de semaine.

Il était sans club depuis octobre dernier, date de son limogeage du club d'Internacional. La nomination du prochain sélectionneur brésilien est attendue mardi prochain. La presse locale avait également laissé filtrer les noms de Tite, qui a amené les Corinthians au titre de champion du monde des clubs en 2012, et le manager de Sao Paulo Muricy Ramalho.

FC BARCELONE

L'avenir de Daniel Alves toujours flou

Présent à Barcelone depuis 6 ans, Dani Alves est fortement annoncé sur le départ, mais sa situation n'est pas encore claire. Même si Dani Alves est un des éléments clés du FC Barcelone, les dirigeants barcelonais ne seraient pas contre un départ du latéral brésilien. De son côté, le joueur, malgré l'intérêt du PSG, souhaiterait terminer son contrat en Catalogne. Toujours dans le flou concernant son avenir, Dani Alves devrait donc en savoir plus très prochainement. Après sa Coupe du monde avec le Brésil, Dani Alves est toujours en vacances. De retour dans quelques semaines, le Brésilien devrait donc s'entretenir avec ses dirigeants pour discuter de son avenir. Mundo Deportivo annonce que Luis Enrique souhaiterait rencontrer le défenseur pour prendre une décision. Si le FC Barcelone attend donc Dani Alves pour trancher sur sa situation, les offres pour le joueur ne seraient plus aussi fréquentes qu'auparavant. Principal intéressé, le PSG aurait un peu lâché ce dossier pour privilégier d'autres pistes. Dani Alves n'aurait en effet plus aucune nouvelle du PSG.

LIGUE 1

Di Maria au PSG : ce qui coince

Oui, le PSG a coché tout en haut de sa liste de priorités estivales le nom d'Angel di Maria, sous contrat au Real Madrid jusqu'en 2018. L'Argentin, qui a peu goûté son passage sur le banc merengue en début de saison, n'est pas insensible aux 8 millions d'euros annuels mis sur la table par le club de la capitale (il touche un peu moins de 5 millions en Espagne, NDLR). Si le Real Madrid ne le retient pas, il faudra débourser 50 millions d'euros pour le faire venir. Mais pour cela, la direction qatarie devra absolument vendre : Verratti ? Pastore ? Lucas ? Cavani ? Même cas de figure avec le latéral droit de Toulouse Serge Aurier, avec qui l'accord est proche, mais la transaction ne peut être finalisée... Ce qui freine dans le même temps le départ de Christophe Jallet vers Lyon, où un contrat de trois ans l'attend.

Enti, le magazine de la femme

أنتِ

مجلة شهرية متخصصة لجريدة Le Courrier d'Algérie العدد 55 - من 1 الى 31 جويلية 2014 - الثمن 100 دج

- الموالح تحمي النساء من الإصابة بالجلطة
- احذري من الوقوع في الحب الأعمى !
- امور تجعل المرأة تكره الرجل .. تعرفي عليها
- الدراسات تقول : السعادة سر طول العمر !
- السيدة فايزة : حلمي هو تدريس كل ما عندي من خبرة في فن الحلاقة
- اشياء تدركها المرأة في سن الثلاثين.. ما هي ؟

سحر... إشراقة وجمال لصيف مميز

F-mail : anteno2016@yahoo.fr - ISSN 2170 - 0605

1111-2111 NSSI

REMISE DU GRAND PRIX EL HACHEMI GUERROUABI

Une cérémonie relevée

Le Palais de la culture «Moufdi Zakaria» a vibré, jeudi soir, au rythme de la chanson chaabie à l'occasion de la première édition du Grand prix El-Hachemi Guerrouabi.

Ph :APS

Animée par une pléiade d'artistes, la cérémonie à laquelle étaient présents le Premier ministre Abdelmalek Sellal, la ministre de la Culture, Nadia Labidi, ainsi que plusieurs artistes et personnalités politiques, a été animée à son ouverture par les lauréats des trois premiers prix, en l'occurence Youcef Benyaghzer, Saliha Boulemnakher et Derradji Sid Ahmed qui ont, ensuite, cédé la place à des artistes de la trempe de Abderrahmane Kobbi, Chaou Abdelkader, Sid Ali Dris, Lamia Madini et Hamidou. Sous les applaudissements des présents, le lauréat du premier prix Youcef Benyaghzer a interprété la qacida de genre «madih» intitulée «ayat ayni tnouh la mendjaha» de Sidi Lakhdar Benkhelouf et d'autres chansonnettes du défunt Guerrouabi comme «Abadan omri man zid natlafat louraya» et «hakmet». De son côté, la lauréate du deuxième prix Saliha Boulemnakher a interprété quelques «qacidate» comme «ya niem el hey el kafi» alors que Sid Ahmed Derradji (3eme prix) a dédié au public un recueil du patrimoine de la musique chaâbie.

Par ailleurs, le répertoire d'El-Hachemi Guerrouabi a été ressuscité lors de cette soirée par les artistes présents à l'instar d'Abderrahmane Kobbi, Abdelkader Chaou et Lamia Maadini qui a donné du plaisir au public par «talet b'sidi had el ghiba». Pour sa part, Sid Ali Dris a repris avec brio la mythique «Youm el Djemaâ» et «El-bareh», la chanson tube du défunt. Les lauréats de ce prix institué par l'Association El-Hachemi Guerrouabi avec la contribution du ministère de la Culture, se sont vu octroyer des montants symboliques de 100.000 DA (1er prix), 70.000 DA (2ème prix) et 50.000 DA (3ème prix).

Le Premier ministre a, pour sa part, remis une somme de 300.000 DA à chacun des trois lauréats. Dans une brève intervention, la ministre de la Culture a estimé qu'El-Hachemi Guerrouabi «est encore parmi nous» car immortalisé par ces jeunes talents qui sont «des passerelles entre les anciennes générations et celle d'aujourd'hui». Pour sa part, la veuve du défunt et présidente de l'association, Chahira Guerrouabi, a rappelé les qualités et le parcours du regretté qui a «consacré sa vie à l'art et à la musique arabe et andalouse» estimant que ce prix «se veut un hommage et une reconnaissance à El-Hachemi Guerrouabi». L'institution de ce prix, qui sera remis annuellement à la plus belle voix chaabie lauréate du concours, s'inscrit dans le cadre des démarches visant à préserver le patrimoine musical du chantre de la musique chaabie et à encourager les jeunes talents. Décédé en 2006, El-Hachemi Guerrouabi est l'un des doyens de la musique chaabie. Il avait réussi, par sa belle voix et son talent, à enchanter plusieurs générations.

«FA AU FEMININ»

La troupe tunisienne «El Azifet» et la chanteuse Rym Hakiki animent en concert à Alger.

La troupe tunisienne «El Azifet» et la chanteuse algérienne Rym Hakiki ont animé jeudi soir l'avant dernière soirée du cycle musical «Fa au féminin» en présentant un florilège de chansons andalouses et maghrébines marquées par une note féminine particulière.

Sous la direction de Amina Srarfi et composée de 13 mounchidet et azifet, la troupe «El Azifet» a présenté des chansons du patrimoine tunisien et algérien reflétant la richesse de la musique maghrébine. Soutenue par les mounchidet et azifet de sa troupe, Amina Srarfi a revisité le riche patrimoine tunisien en interprétant notamment une chanson de la chanteuse tunisienne Fatiha Badri datant des années vingt. Aminan Srarfi qui a brillé par son interprétation de «Aardouni Zouz Sabaya» de la chanteuse Saliha et «Lamouni li gharou menni» du tunisien Hadi Jouini a été séduite par le public algérien nombreux et connaisseur de la musique raffinée. La troupe «El Azifet» a été créée en 1992 par la violoniste Amina Srarfi. Elle est spécialisée dans les Mouachahat andalouses et la musique classique arabe. En seconde partie de la soirée, la chanteuse Rym Hakiki a gratifié le public de ses plus grands succès et interprété des chansons du genre Gharnati de l'ouest du pays. Le cycle musical «Fa au féminin» organisé par l'Office national pour la culture et l'information (Onci) et dédié aux chanteuses et musiciennes arabes et algériennes prend fin vendredi à la salle El Mouggar. Une quinzaine de chanteuses et musiciennes algériennes et arabes dont la palestinienne Sanaa Moussa, la troupe tunisienne El Azifete, la jordanienne Caroline Madi et les artistes algériennes Souad Aslah et Zakia Kara Torki ont animé ces soirées.

BOUFFÉE D'ART D'ALGER

Calligraphie, enluminures et miniatures en exposition

Le vernissage de la dernière exposition de la galerie Bouffée d'art d'Alger, consacrée aux oeuvres d'une dizaine d'artistes spécialisés en calligraphie, enluminures et miniatures a eu lieu dans la soirée de vendredi. L'exposition ouverte quotidiennement au public jusqu'au 31 juillet, propose une cinquantaine de tableaux porteurs d'une thématique fortement religieuse ou symbolique, allant des versets coraniques calligraphiés sous verre à la «Khamsa» (main stylisée), symbole très populaire au Maghreb. Les matériaux et supports contemporains comme l'acrylique sur papier ou la gouache sur toile, mixés à des matériaux plus anciens et traditionnels comme les encres de Chine, les pigments ou encore le «Smakh» (encre obtenue avec de la laine de mouton brûlée et diluée d'eau) ont été utilisées avec bonheur par quelques artistes pour peindre des calligraphies d'un effet essentiellement décoratif. «Je m'inspire des anciens manuscrits pour réaliser des travaux contemporains quant à la forme, composition et matériaux. C'est une fusion, un peu comme pour le Jazz dans le domaine musical», a confié l'artiste de Mostaganem, Saïd Debladji en commentant ses «Processions» où les lettres de l'alphabet arabe s'adonnent au rituel des confréries. Pour l'autodidacte Rédha Khouane qui expose des tableaux où les motifs calligraphiques libres semblent animés de mouvements marins «la lettre devient charpente pour des constructions toujours renouvelées.» Dans un autre domaine des arts appliqués, les somptueuses «Khamsas» de Mimi El Mokhfi, styliste-modéliste de formation sont tout aussi décoratives. «Avec comme matériaux, le cerne (une technique spéciale à la peinture sur verre) et les paillettes, j'ai découvert une autre forme d'expression que le public associe aux broderies traditionnelles», indique l'artiste. La miniaturiste Djazia Cherrih avoue sa prédilection pour les thèmes nostalgiques, les quaadat (réunions) d'antan, les maisons traditionnelles, «tout un art de vivre en voie de disparition aujourd'hui», présents dans ses travaux. Les thèmes philosophiques ou d'actualité ne sont pourtant pas absents de cette exposition, avec les calligraphies latines, arabes et russes de Ameur Hachemi, qui écrit Liberté dans ces trois langues et décrit «L'Enfer à Bagdad».Le public découvrira également les travaux de Ali Kerbouche, Omar Khiter, Zakaria Morsli, Djafar Zizi et Mejda Benchaabane, tout aussi édifiants.

ANNABA

Lotfi Bouchenak enflamme le public

Le théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba a accueilli l'artiste tunisien Lotfi Bouchenak dont le tour de chant a enflammé le public annabi, très assidu aux soirées du festival national de la musique et de la chanson citadines, ouvert jeudi dernier.

La prestation de cet artiste fut un «enchantement», commentera une spectatrice au sortir de la salle. Accompagné des sonorités mélodieuses du luth, Bouchenak a interprété des morceaux engagés, dans la pure tradition musicale maghrébine «Ana mouwatin» («je suis un citoyen»), «Hadhihi layalihim» («ce sont leurs nuits»), avant de reprendre, sous les vivats de l'assistance, ses principaux standards comme «Meziana», «Nessaya» et «Laïne li matchoufakch». La première partie de cette soirée qui aura duré plus de deux heures a été animée par le chanteur Abderrahmane Ghazal, d'El Oued, qui a ensuite exécuté, en duo avec Bouchenak, l'un des plus grands classiques du patrimoine musical tunisien, «Ritek ma naâraf wine». Le festival national de la musique et de la chanson citadines qui se tient du 10 au 18 juillet a pris, cette année, une dimension maghrébine avec la participation, outre Lotfi Bouchenak, de troupes de musique andalouse venues du Maroc.

TLEMCEN

Le public découvre la jeune chanteuse libanaise Nadine Barouky

Le public tlemcenien a été merveilleusement surpris de découvrir, durant la soirée du lundi, la jeune chanteuse libanaise Nadine Barouky, lors d'un récital animé à la maison de la culture ?Abdelkader Alloula». La chanteuse Libanaise est à son deuxième voyage en Algérie après son tour de chant, l'année précédente, à Constantine à l'occasion du festival du Malouf. Sur scène, elle a repris de grands classiques de la chanson arabe et libanaise notamment de Fairouz , Houyam Younes , Wadie Essafi et l'incontournable Oum Kaltoum. Le public très attentif a été convié à un véritable voyage dans le temps pour se retrouver dans l'ambiance de l'âge d'or de la musique arabe et orientale. La jeune artiste, diplômée de l'institut supérieur de musique du Liban, a également dédié une chanson à l'Algérie intitulée ?Algérie ma bien aimée». «Cette chanson, je l'ai composée en hommage à l'Algérie, pays que j'ai découvert l'année dernière, à Constantine, à l'occasion du festival du malouf. J'étais agréablement surprise de découvrir la grandeur de ce pays et de son peuple», a-t-elle confié à l'APS . Elle a ajouté que «le public algérien est très classe et connaisseur. Il apprécie énormément la musique orientale». Les soirées du Ramadhan à Tlemcen sont très animées en cette seconde, quinzaine du mois sacré, où de nombreuses stars de la chanson algérienne animent quotidiennement au palais de la culture et à la maison de la culture de Tlemcen des soirées musicales qui attirent la foule. Meriem Benallal , Rym Hakiki, Abdelkader Chaou et d'autres vont défiler sur les scènes de Tlemcen, à la grande joie de leurs fans et des familles qui saisissent ces opportunités pour passer d'agréables moments dans une ambiance festive et conviviale.

PAGE ANIMÉE PAR LAZREG AOUNALLAH

Mots croisés n°430

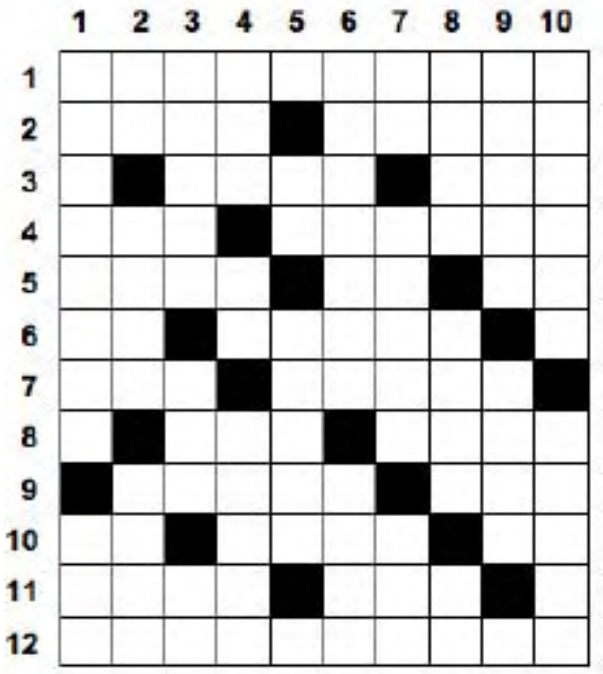

HORIZONTALEMENT

1 - Cure - 2 - Ornement architectural - Peut être facultatif si on le demande - 3 - Pays - Milieu populaire - 4 - Personnel - Larvé - 5 - Domiciliée - Gallium - En partie - 6 - De biais - Poisson-perroquet - 7 - Affuble - Fenouil - 8 - Identique - Dieu de l'Amour - 9 - Crise - Récolte les fruits de la campagne - 10 - Élément d'un cycle - Crier sous les bois - Argon - 11 - De même - La mort d'un roi - 12 - Descente d'une équipe dans une catégorie inférieure.

VERTICALEMENT

1 - Qui respire difficilement - C'est mieux de le prendre pur - 2 - Consonne double - Coule en France - Pilier d'encoignure - 3 - Palmier à huile - Il n'y a donc rien à rajouter - En boule - 4 - Partie de tennis - Deux fois dans le désespoir - On ne l'a pas encore mis dans le bain - 5 - En balade - Balèze - 6 - Sabre - Propagea - 7 - Tour symbolique - Corrompue - Mauvais payeur - 8 - Vague - Un bien le rend agréable - En titre - 9 - Incorporé - Sert à appeler - 10 - Sans meneur - Jeune pommier non encore greffé.

Mots fléchés n°430

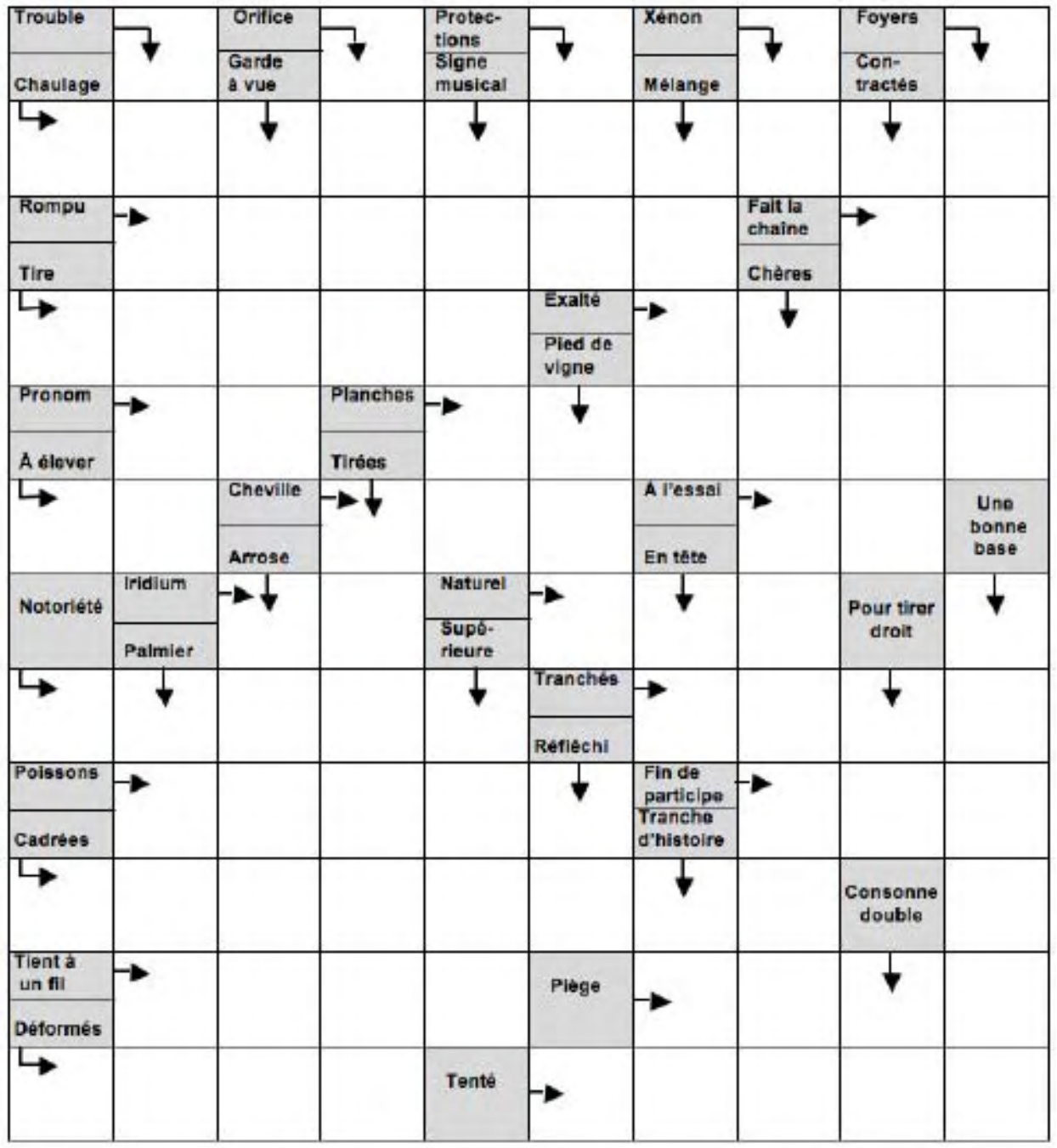

Mots masqués n°430

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Refus accompagné de paroles dures (9 lettres)

N	A	R	C	E	D	R	A	L	E	S	E	V	E	E	S	E	N
D	N	O	B	E	I	A	T	T	A	T	A	T	R	A	T	A	T
T	N	A	L	A	G	R	R	L	I	L	T	U	P	A	T	N	E
E	C	I	V	O	N	E	L	O	S	E	E	I	L	I	O	T	E
E	R	R	A	J	P	E	B	E	D	H	N	O	V	R	R	E	I
E	N	R	O	M	E	H	C	U	A	G	N	E	F	A	L	L	A
F	E	N	T	R	D	I	A	L	E	I	A	H	T	E	O	A	M
E	R	N	I	N	O	E	E	L	U	A	T	B	T	V	I	V	R
R	U	I	A	R	I	U	E	C	I	D	N	I	O	I	R	O	O
U	E	S	M	R	E	O	N	E	R	I	A	P	R	L	I	L	U
S	T	U	S	E	C	S	J	D	J	A	I	S	T	O	V	E	N
U	I	R	I	T	R	U	E	H	N	I	A	G	A	F	A	U	E
T	R	T	A	F	R	T	E	N	E	B	N	N	E	C	R	S	G
E	E	N	D	A	E	M	I	T	L	U	A	O	O	S	T	U	N
R	V	I	M	E	L	L	O	C	U	P	E	R	T	I	R	I	I
R	D	L	T	U	O	B	E	D	E	R	E	M	A	I	S	O	F
A	A	E	R	I	A	M	T	A	T	E	N	I	A	B	C	I	M
C	E	R	I	O	P	E	R	V	I	L	E	C	R	A	F	E	V

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTIF - AMER - ARRET - BAIN - BENET - BOITE - BOND - CALMAR - COLLE - CRANE - DAIS - DEBOUT - DETTE - ECRAN - ETALON - ETAT - FARCE - FRIME - FRONT - GAIN - GALANT - GAUCHE - HAIE - HEURE - HEURT - INDICE - INGENU - INTRUS - JAIS - JARRE - JOINT - LAID - LARD - LIVRE - LOIR - MAIRE - MORNE - MORSE - NATIVE - NOTICE - NOVICE - OLIVE - ORMAIE - OVALE - PAIRE - PERTE - POIRE - RAVI - REPU - ROUND - SALLE - SAPIN - SERIN - TAIE - TARTE - TAULE - TORT - ULTIME - USUEL - USURE - VALSE - VERITE - VISION.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS N° 429

HORIZONTALEMENT :

1. Dilettante - 2. Ésaü - Émeus - 3. Psi - Alep - 4. Rudes - Sein - 5. EE - N.S.E - Sc - 6. Agité - Oa - 7. Allègement - 8. Tenant - Net - 9. It - Nées - Si - 10. Âcreté - 11. Noie - Sapée - 12. Sensé - Rive.

VERTICALEMENT :

1. Déprédations - 2. Issue - Let - Oe - 3. Laid - A.L.N - Ain - 4. Eu - Engeances - 5. Assigner - 6. Tel - Étêtées - 7. Âmes - E.M - Star - 8. Nèpes - En - Épi - 9. Tu - Icônes - E.V - 10. Éson - Attirée.

MOTS FLÉCHES N°429

HORIZONTALEMENT :

Braderie - Amenuisés - Âme - Te - Tri - Pure - Très - Coté - Nies - Né - Muni - Os - Dû - Snob - Mûri - Tue - Tour - Nô - TT - ST - Pourri - Réels - Ruer.

VERTICALEMENT :

Crampons - Ose - Ameute - Muté - Ide - Ré - Dur - Ente - Mur - P.S - Crue - Nu - Ino - Il - Tins - Our - Restreint - Ru - Ères - Outré - Assis - Abêtir.

MOTS MASQUÉS N° 429

HARENGÈRE

Les courses en direct

HIPPODROME KAÏD AHMED - TIARET -

DIMANCHE 20 JUILLET 2014 - PRIX : DOUIB ALI - ARABE N.E.E EN ALGÉRIE -
QUARTÉ-QUINTÉ - DOTATION : 350 000 DA - DISTANCE : 1 300 M - DÉPART : 16H30

Un quinté de moyenne facture

La réunion de ce dimanche 20 juillet qui se déroule à l'hippodrome Kaïd Ahmed de Tiaret, nous propose une épreuve à caractère conçue avec un lot de moyenne qualité comme le prouvent ses conditions d'appels, bien que Mirabelle, Quotbia, Quossay, Quassantinia et Rezq Chaouchaou possèdent plus d'expéreince, mais ils auront toujours à redouter la fougue des poulains comme Zakhir, Erg du Mehareche et peut être même souffle de Gazelle.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
AB.KAID	01	NAHR EDIRHAM	A.BOUBEKEUR	57	08	PROPRIÉTAIRE
MR.KHALDI	02	ERG MEHARECHE	T.ALIOUAR	56	04	PROPRIÉTAIRE
H DU MEHARECHE	03	FINA MEHARECHE	K.DJILLALI	56	13	PROPRIÉTAIRE
D.DJELLOULI	04	MIRABELLE	H.DJELLOULI	55	10	PROPRIÉTAIRE
F.METIDJI	05	SOUFFLE DE GAZELLE	YS.BADAOUI	55	11	AL.FEGHOULI
MN.METIDJI	06	QUASSANTINIA	S.BENYETTOU	54,5	09	R.BOUBEKEUR
F.METIDJI	07	SHADYDA	AP.B.FEGHOULI	54	07	R.BOUBEKEUR
AH.FEGHOULI	08	REZQ CHAOUCHAOUA	K.HAOUA	53	06	S.ROUANE
FP.TIARET	09	QUOSSAY	L.BOUBEKEUR	53	12	K.ASLI
AH.FEGHOULI	10	ZAKHIR	M.DJELLOULI	52	01	K.FEGHOULI
FP.TIARET	11	QUOTBIA	M.BELMORSLI	51	03	K.ASLI
M.BAHBOU	12	RAOUI	AP.M.BENYAMINA	47 1/2	05	K.ASLI
AH.FEGHOULI	13	NAMIKHA	A.P.K. BOUBEKEUR	44 1/2	02	K.FEGHOULI

L'ANALYSE DES PARTANTS

1- NAHR EDIRHAM :
Toujours au stade de débutant.

2- ERG MEHARECHE :
Il vient de montrer le bout du nez, mais c'est tout juste pour une cinquième place.

3- FINA MEHARECHE :
Elle est encore une fois confrontée à une tâche difficile.

4- MIRABELLE :
Avec ce lot on ne peut l'écarter malgré la monte du jour.

5- SOUFFLE DE GAZELLE :
Elle n'a pas encore réagi, cette pouliche doit patienter encore.

6- QUASSANTINIA:
Elle ne fait rien pour le moment mais on aura a craindre a monte du jour.

7- SHADYADA :
N'a rien montré de probant.

8- REZQ CHAOUCHAOUA:
Avec l'entraîneur Saâd Rouane, on aura à le surveiller de près.

9- QUOSSAY :
Il est habitué à courie avec plus meilleurs, on ne peut le négliger.

10- ZAKHIR :
Il vient de courir en progrès en plus il est bien monté en la circonstance.

11- QUOTBIA :
Sur ce parcours elle aura toute les chances de figurer.

12-RAOUI:
Tâche difficile.

13- NAMIKHA :
Débute.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC :
8-REZQ CHAOUCHAOUA **9-** QUOSSAY
4- MIRABELLE **11-** QUOTBIA **10-** ZAKHIR

LES CHANCES :
2- ERG MEHARECHE **6-** QUASSANTINIA

Sélection du jour

TF1 20H55 La fille du puisatier

Acteurs : Daniel Auteuil (Pascal Amoretti) Kad Merad (Félipe Rambert) Sabine Azéma (madame Mazel) Jean-Pierre Darroussin (monsieur Mazel) Nicolas Duvauchelle (Jacques Mazel)

A la fin des années 1930, en Provence, Patricia, 18 ans, est l'aînée des six filles de Pascal, un puisatier de la région. Félipe, fidèle employé de ce dernier, la convoite depuis quelque temps. Mais Patricia est follement amoureuse de Jacques Mazel, aviateur issu d'une famille très aisée, qu'elle vient de rencontrer par hasard. Quand la guerre éclate, Jacques est mobilisé. Puis, c'est au tour de Félipe.

M6 19H50 Capital - Bons plans

Présenté par : François-Xavier Ménage

Cet été, prenez le bus. Moins onéreux que le train et l'avion, l'autocar tout confort séduit les voyageurs • Auberges de jeunesse : elles se refont une beauté ! Un temps réservé aux étudiants, ces établissements attirent désormais une clientèle chic et branchée • Vlora : la plage la moins chère d'Europe. Pour moins de 500 euros la semaine tout compris, il est possible d'avoir une plage sublime et une eau turquoise... en Albanie • Le boom du tourisme à la ferme. Des gîtes aux fermes-auberges en passant par le camping haut de gamme, les vacanciers ont l'embarras du choix pour se reposer en pleine campagne.

arte 19H50 Basic Instinct

Réalisé par : Paul Verhoeven
Acteurs : Michael Douglas (Nick Curran) Sharon Stone (Catherine Tramell) George Dzundza (Gus Moran) Jeanne Tripplehorn (Beth Garner) Denis Arndt (le lieutenant Philip Walker)

A San Francisco, l'inspecteur Nick Curran enquête sur le meurtre du chanteur Johnny Boz, tué à coups de pic à glace après de torrides ébats. Or, la dernière femme vue en sa compagnie est la sulfureuse écrivaine Catherine Tramell. Fait étrange, le dernier roman de Catherine comporte des séquences qui rappellent des crimes récemment commis. Aux yeux de Nick, elle devient dès lors la principale suspecte.

CANAL+ 19h55 Bellicher : une vie volée

Réalisé par : Peter de Baan
Acteurs : Daan Schuurmans (Michael Bellicher) Aafke Buringh (Jessica Bellicher) Anna Drijver (Kirsten Bellicher) Benja Bruijning (Vince Batten) Tim Murck (Richard Allaart)

Alors qu'il rentre de chez son ex-femme où se déroulait la fête d'anniversaire de son fils, Michael Bellicher, un brillant consultant en communication, est témoin d'un accident de voiture mortel. Lorsque la police arrive sur les lieux du drame, il est longuement interrogé puis arrêté en tant que suspect principal.

8 19H50 Le passager de l'été

Réalisé par : Florence Moncorgé Gabin
Acteurs : Catherine Frot (Monique) Grégori Derangère (Joseph) Laura Smet (Jeanne) Mathilde Seigner (Angèle) François Berléand (Maurice Lecouvey)

A La Hague, dans le Cotentin, pendant l'été 1950, Monique consacre tout son temps à la gestion de la ferme de son mari, qui n'est jamais revenu de la guerre. Elle n'est guère soutenue par sa fille Jeanne, l'institutrice du village, qui n'a qu'une envie : travailler en ville. Arrive un beau jour, Joseph, un ouvrier saisonnier en quête de travail. Beau comme un dieu, il ne laisse pas Monique indifférente...

2 19H50 Le gamin au vélo

Réalisé par : Jean-Pierre Dardenne Luc Dardenne
Acteurs : Cécile de France (Samantha) Thomas Doret (Cyril Catoul) Jérémie Renier (Guy Catoul) Egon Di Mateo (Wes) Fabrizio Rongione (le libraire)

Depuis le foyer où il vit, Cyril cherche à tout prix à contacter son père. Mais il est injoignable. Il prend alors la fuite et retourne dans l'appartement familial. Mais son père ne vit plus là. Dans l'immeuble, les éducateurs du foyer tentent de le rattraper. Il s'agrippe alors à Samantha, assise là. Touchée, Samantha le rejoint plus tard au foyer. Elle lui a retrouvé son vélo. Cyril lui demande alors de l'accueillir les week-ends.

3 19H45 Miss Fisher enquête

Réalisé par : Sian Davies
Acteurs : Essie Davis (Phryne Fisher) Nathan Page (Jack Robinson) Hugo Johnstone-Burt (Hugh Collins) Ashleigh Cummings (Dorothy Williams) Travis McMahon (Bert)

Gertrude Haynes, parrainée par le club de Phryne pour participer prochainement à un rallye, trouve la mort au volant de sa voiture. La victime étant une conductrice émérite, Miss Fisher est persuadée qu'il s'agit d'un meurtre. Mais elle a du mal à convaincre Jack qui reste sceptique.

W9 19H55 Gomez & Tavarès

Réalisé par : Gilles Paquet-Brenner
Acteurs : Stomy Bugsy (Carlos Gomez) Titoff (Max Tavarès) Elodie Navarre (Paulina) Jean Yanne (le tonton) Noémie Lenoir (Gina)

Carlos Gomez est un policier parisien honnête et intègre qui a la détente facile et n'a peur de rien. Il est détaché à Marseille, où il va faire équipe avec Max Tavarès, une vedette de la police locale, connu pour son efficacité, mais qui participe aussi à de nombreuses combines.

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 021 46 25 11
Rédaction :
Tél. : 021 46 25 12 / 021 68 77 37 / 021 29 05 78 / 021 29 06 10
Fax. : 021 46 25 13

Composition : PAO Le Courrier d'Algérie
Publicité-ANEP : 1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59
Impression : - Centre : SIA - Est : SIE - Ouest : SIO
Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine **Tél. /Fax. :** 026 20 20 66
Béjaïa : Immeuble Boughrara route de Sétif **Tél :** 034 22 04 06
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha **Tél. / Fax. :** 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
redaction_courrier@yahoo.fr
redactioncourrier@gmail.com

DU TIC AU TAC

«Aujourd'hui, nous faisons face à des réseaux et non à des institutions, et c'est pour cela que la corruption règne en maître dans nos administration», Mouloud Hamrouche, à Constantine

- Ce n'est là qu'un constat, Si Mouloud, où est ta solution ?

«Nous avons l'ambition de travailler d'arrache-pied pour mettre l'École algérienne sur l'orbite de la modernité universelle», Nouria Benghebrit, ministre de l'Éducation

- Sur l'orbite de la modernité universelle ? Elle était où, alors ? Madame, nous vous aimons bien, mais faut pas trop noircir le tableau quand même

«Mes propos sur les synagogues ont été mal interprétés», Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses

- La belle stratégie : envoyer des ballons sondes, et en cas de feu éteindre au mode «mal interprété»... ça ne rate jamais et ça sauve bien des têtes !

«Le cessez-le-feu est urgent et impérieux», Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, sur Ghaza

- Pourquoi urgent ? Pour qui impérieux ? Les Palestiniens ont appris à travailler, désormais, en CDI avec la mort et n'ont nul besoin de larmes de croco !

FAUT Y CROIRE !

Refoulement de 23 tonnes de viandes congelées provenant d'Espagne au Port d'Oran

Quelque 23 tonnes de viandes ovines congelées ont été dernièrement refoulées du port d'Oran par une brigade de contrôle aux frontières de la direction régionale de commerce, a-t-on appris de cette administration.

Cette marchandise, d'une valeur de 9 millions de dinars, provenait d'Espagne. Les inspecteurs chargés du contrôle aux frontières ont refusé l'accès de cette marchandise sur le marché pour absence de mention de l'adresse de l'importateur et du pays d'origine, et ce, conformément à la loi et dans le souci de préserver la santé du consommateur, ajoute la même source. Durant ce mois de juillet, 6 tonnes de jus de nectar de raisins ont été refoulées du port d'Oran. Cette marchandise d'une valeur de 354 000 dinars, importée également d'Espagne, portait un nom et une adresse du producteur que ceux portés sur les documents présentés par l'importateur. Pour le même motif, les agents de contrôle ont refusé l'admission sur le marché local, le 29 juin dernier, coïncidant avec le premier jour du Ramadhan, 20 tonnes de champignons, de petits pois et de maïs en boîtes provenant de la Pologne. La valeur de ces marchandises était estimée à 3 millions de dinars.

Accidents de la route : 16 morts et 36 blessés en deux jours

Seize (16) personnes ont été tuées et 36 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers plusieurs wilayas du pays durant la période du 17 au 19 juillet courant, selon un bilan rendu public samedi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum el-Bouaghi avec 2 personnes tuées et 5 autres blessées, suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue dans la commune de Berriche, a-t-on précisé. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues, durant ces deux derniers jours, pour éteindre 9 incendies urbains, industriels et divers dans les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Bordj Bou-Arréridj, Médéa et M'sila, sans faire de victime, a-t-on relevé. Ces mêmes unités ont circonscrit 64 incendies ayant occasionné des pertes estimées à 23 ha de blé, 4 427 arbres fruitiers et 7 260 bottes de foin, selon la même source. La Protection civile a également enregistré la mort par noyade dans des plages interdites à la baignade et des réserves d'eau, de 5 personnes à Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bouira et Tlemcen, a-t-on ajouté.

Troisième prime de «Tadj el-Qoraan»

Une ambiance de compétition sur fond de spiritualité a marqué, vendredi soir, au palais des expositions (Alger), le troisième prime de la 4e édition du concours «Tadj el-Qoraan». Lors de la soirée, les candidats Rachid Djebbar de Naâma et Yasmina Chrair de Médéa se sont adjugés les premières places, décrochant, ainsi, leur qualification en finale. Six candidats des deux sexes ont été éliminés lors de ce prime hebdomadaire diffusé en direct par la chaîne «Al-Qoraan» durant tout le mois de Ramadhan. L'invité de la soirée, l'imam et mufti cheikh Abderahmane Benamour de Tamanrasset a appelé les récitants à préserver ce prodigieux acquis.

Halilhodzic, la parole et l'argent

Invité de l'Intégrale Sport sur RMC, Vahid Halilhodzic a confié qu'il a eu l'embarras du choix avant de s'engager avec Trabzonsport (Turquie). «Avec certaines propositions, parfois, je n'ai pas dormi pendant deux ou trois nuits parce qu'il y en avait des costaudes et c'était difficile de les refuser, avoue l'ancien sélectionneur de l'Algérie. Tout le monde s'est un peu étonné, mais je suis comme ça, j'ai donné ma parole, et, pour moi, la parole est plus importante que l'argent.»

Lionel Messi, premier contribuable espagnol, avec 56 millions d'euros d'impôts

L'Espagne peut dire merci à son joueur vedette, Lionel Messi. L'argentin, finaliste, malheureux face à l'Allemagne lors de la Coupe du monde, est attaquant du FC Barcelone, et donc résident fiscal en Espagne. Et il est le premier contribuable du pays, révèle, vendredi, le quotidien *La Vanguardia*. En 2013, Lionel Messi a ainsi versé 56 millions d'euros d'impôts à l'État espagnol. Lionel Messi a, en effet, payé 44,4 millions d'euros au titre de l'impôt sur le revenu pour les exercices 2010, 2011 et 2012 sur les droits à l'image perçus sur cette période. S'ajoute à cela une sanction de 3 millions d'euros, imposée par le fisc espagnol pour des droits à l'image non déclarés de 2007 à 2009, ainsi que 12 millions d'euros d'impôts sur le revenu au titre du salaire versé par son club, le Barça, en 2013.

MÉTÉO À ALGER

Dimanche 20 juillet 2014

30°C / 21°C

Dans la journée : ensoleillé
Vent : 32 km/h
Humidité : 52 %

Dans la nuit : dégagé
Vent : 18 km/h
Humidité : 68 %

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES

Dimanche 22 ramadhan 1435

Dohr : 13h20
Assar : 16h45
Maghreb : 20h07
Ichâa : 21h43

Lundi 23 ramadhan
Sobh : 04h00
Chourouk : 05h45

MANIFESTATION PRO-PALESTINIENNE À PARIS

Washington met en garde ses ressortissants

Les États-Unis ont mis en garde leurs ressortissants contre les risques d'affrontement et de violence, au cours des manifestations de solidarité avec Ghaza, en France, organisées, hier samedi, notamment à Paris, où des centaines de personnes se sont rassemblées malgré l'interdiction des autorités françaises.

Ph : DR

«Nous recommandons aux citoyens américains d'éviter ces manifestations et d'être prudents à proximité de toute manifestation», à l'ambassade des États-Unis, à Paris.» Certaines manifestations pourraient se dérouler sans l'autorisation des autorités françaises. Pour cette raison, et en raison du contexte politique actuel au Proche-Orient, des affrontements spontanés et des éruptions de violence ne peuvent pas être exclus», ajoute la représentation diplomatique. Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs pays d'Europe, notamment à Londres, où plusieurs milliers de personnes ont manifesté pour appeler à l'arrêt des bombardements et de l'agression de Ghaza.

En France, des rassemblements ont été organisés dans la plupart des grandes villes, comme Lille (nord), Lyon (centre-est) et Marseille (sud). Mais fait rarissime, les autorités ont interdit la manifestation à Paris par crainte de «troubles à l'ordre public», une décision inédite en Europe.

Plusieurs centaines de personnes se sont néanmoins réunies dans le nord de Paris sous l'œil d'un important dispositif policier. «Nous sommes tous des Palestiniens» ou «Palestine vivra, Palestine vaincra», scandaient-ils, sous l'œil de très nombreux policiers antiémeute. Des dizaines de cars de police étaient stationnés sur place et plusieurs avenues ont été coupées à la circulation. Le gouvernement craint des «troubles» après les débordements de la manifestation pro-palestinienne du 13 juillet, du fait d'une ligue pro- sioniste. Des incidents avaient, alors, opposé à Paris certains manifestants pro-palestiniens à des membres de la communauté juive devant une synagogue, faisant huit blessés, majoritairement des policiers.

La justice française a rappelé que le fait d'organiser un rassemblement interdit est passible d'une peine de six mois de prison et de 7 500 euros d'amende.

Et Hollande lui-même a prévenu, depuis le Tchad, où il se trouve en voyage, que «ceux qui veulent à tout prix manifester en prendront la responsabilité». «J'ai demandé au ministre de l'Intérieur que ces manifestations ne puissent pas se tenir», a déclaré François Hollande.

M. B.

EN

Christian Gourcuff nouveau sélectionneur

Le technicien français Christian Gourcuff est devenu le nouveau sélectionneur de l'équipe algérienne de football, en remplacement du Bosnien Vahid Halilhodzic, a appris l'APS samedi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). La désignation s'est faite lors de la réunion du bureau fédéral de la FAF, tenue samedi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Gourcuff aura également la mission de diriger la sélection A', composée de joueurs locaux. Vahid Halilhodzic, arrivé en juillet 2011, a refusé de prolonger son contrat, après avoir mené l'Algérie aux huitièmes de finale du Mondial 2014 au Brésil.

M'SILA

Le corps sans vie d'un jeune homme repêché dans une retenue collinaire à Maâdhib

Le corps sans vie d'un jeune homme âgé de 27 ans a été repêché, tard dans la soirée de vendredi, du plan d'eau d'une retenue collinaire située au lieu dit Aldjafen, dans la commune de Maâdhid (M'sila), apprend-t-on, samedi, auprès de la Protection civile. La même source a indiqué qu'il s'agit probablement d'une noyade, la canicule de ces derniers jours poussant de très nombreuses personnes vers les différents plans d'eau pour s'y baigner, souvent au péril de leur vie. Les plongeurs de la Protection civile, dépêchés sur place aussitôt après l'alerte, n'ont pu repêcher le corps qu'après plus de trois heures de recherches. Une enquête est ouverte pour définir les causes de ce décès.

BENHABYLES, À PROPOS DES DE L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES NÉCESSITEUSES

«La solidarité doit se faire toute l'année»

L'accompagnement des familles nécessiteuses doit se faire tout au long de l'année, a souligné, hier, la présidente du Croissant-Rouge algérien (C-RA), Mme Saïda Benhabyles, à Béni-Milek, une commune située à environ 120 km à l'Ouest de Tipaza.

«Nous souhaitons, en tant qu'organisme humanitaire, que l'accompagnement des familles nécessiteuses et pauvres ne soit pas limité au seul mois sacré du Ramadhan, mais élargi à tous les mois de l'année», a indiqué Mme Benhabyles dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de solidarité à Béni-Milek, une commune montagneuse de Tipaza, considérée comme la plus déshéritée de la région. Le choix de la commune de Béni-Milek pour cette visite, inscrite au titre de la nouvelle stratégie du C-RA, ciblant les familles nécessiteuses, s'est fait sur la base d'un «recensement du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, relatif aux communes les plus pauvres du pays, dont celle-ci fait partie (Béni-Milek)», a-t-elle expliqué. Soulignant le caractère «humanitaire» et «symbolique» de cette visite, Mme Benhabyles a estimé qu'il s'agit là «d'un geste de rapprochement envers les familles pauvres de cette région déshéritée, de s'enquérir de leurs conditions de vie et d'écouter leurs préoccupations, et partant de là trouver un moyen de les aider.» Elle a fait état, dans ce sens, d'un «fichier national des familles nécessiteuses» en cours d'élaboration par des équipes du C-RA qui ont déjà fait un recensement des familles concernées à Béni-Milek, pendant que des opérations similaires sont en cours à travers 47 communes considérées comme les plus déshéritées, à l'échelle nationale.

Durant cette visite, Mme Benhabyles a procédé à la distribution de 80 couffins du Ramadhan, d'une valeur de 7 000 DA l'unité, avant une inspection du bureau local du Croissant-Rouge algérien à Cherchell. La commune de Béni-Milek fait partie des régions de Tipaza ayant subi les affres de la Décennie noire, un fait à l'origine d'un retard accusé dans plusieurs secteurs de développement. Actuellement, cette localité est le théâtre d'une nouvelle dynamique insufflée par la réalisation en cours de nombreux projets de routes pour son désenclavement, ainsi que de son raccordement aux réseaux publics d'électricité et de gaz.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU SAHEL

L'opération Barkhane effective le 1er août

La force militaire «Barkhane» de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel «sera opérationnelle le 1er août et son état-major basé à N'Djamena», a annoncé, hier, dans la capitale tchadienne, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Le ministre a détaillé devant la presse le nouveau dispositif de lutte contre le terrorisme au Sahel, qui, a-t-il dit, compte 3 000 soldats français et sera sous les commandes du général de Brigade Jean-Pierre Palasset. La nouvelle force «intégrera quatre bases régionales : un groupement tactique désert à Gao, dans le Nord du Mali, un autre à N'Djamena avec les forces aériennes, des forces spéciales à Ouagadougou (Burkina Faso), et un pôle de renseignement à Niamey, au Niger», a indiqué le ministre. Des bases avancées temporaires seront également installées à Madama (nord du Niger), Tessalit (nord du Mali) et dans le nord du Tchad, «sans doute à Faya-Largeau», a-t-il ajouté. «Ce seront des petites unités (30 à 50 personnes) susceptibles de pouvoir accueillir une opération si nécessaire. Tout cela en étroite intelligence avec les gouvernements concernés», a expliqué le ministre. Le Drian avait annoncé il y a quelques jours que l'opération française «Serval» au Mali, lancée en janvier 2013, était «de fait terminée» et qu'elle serait remplacée par l'opération Barkhane contre le terrorisme dans le Sahel. En partenariat avec les cinq pays de la zone (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), Barkhane a pour objectif d'«élargir à tout le Sahel l'action contre les mouvements djihadistes»

ÉDUCATION

Conférence, aujourd'hui, sur l'évaluation de la réforme pédagogique

Le ministère de l'Education nationale organise dimanche et lundi au lycée de Mathématiques de Kouba (Alger) une conférence nationale sur l'évaluation de la réforme pédagogique sous le thème «cap sur la qualité». Cette conférence scientifique vient couronner les travaux des ateliers spécialisés qui se sont tenus en 2013 «après les larges consultations nationales organisées de janvier à mars de la même année et qui ont regroupé la famille de l'éducation, les partenaires sociaux, les experts et les universitaires», a indiqué samedi un communiqué du ministère.